DÉFICIT EN MATIÈRE D'ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE

POSSIBILITÉ D'OUVERTURE D'UN CONCOURS DE RECRUTEMENT

Page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 2914 | Ven. 21 - Sam. 22 octobre 2016 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

CHAMPIONNAT DU MONDE 2017 DES U21 DE HANDBALL

L'Algérie prête pour l'organisation

Page 17

APRÈS L'ACCORD DE L'OPEP CONCLU À ALGER

LA BM PRÉVOIT UNE AUGMENTATION DE L'OR NOIR

Page 3

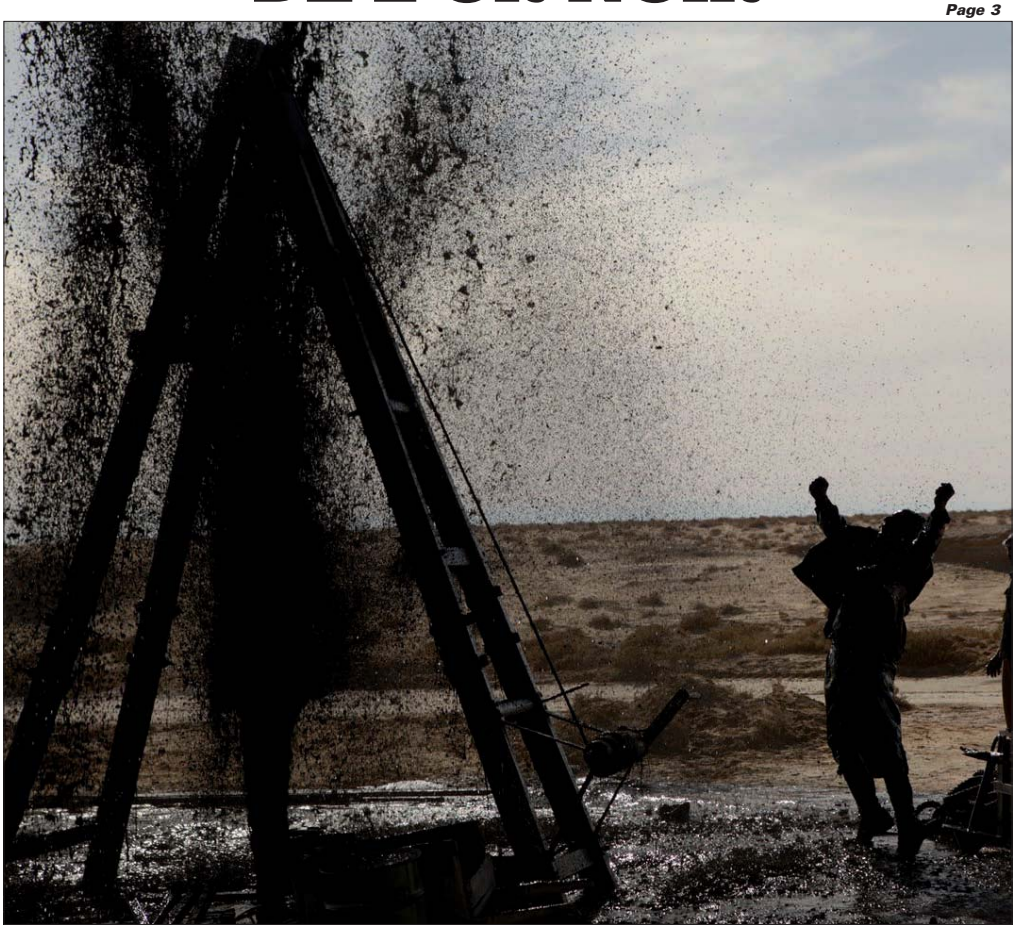

PROJET DE LOI AMENDANT LA LOI RELATIVE À LA RETRAITE

LES SYNDICATS DE ROUIBA MONTENT AU CRÉNEAU

Page 5

CONTENANT SEPT BOMBES ET UN FUSIL DE CHASSE

UN ABRI POUR TERRORISTES DÉTRUIT À BOUMERDES

Page 24

FALSIFICATION DE NOTES À SCIENCES PO

DES ÉTUDIANTS ACCUSENT LE RECTEUR

Page 6

FABRICATION DU PAIN EN ALGÉRIE

90% DES BOULANGERS UTILISENT DU SEL NON IODÉ

Page 6

Repères

3 *narcotrafiquants arrêtés entre Ghardaia et Ouargla*

40.000 *chèques postaux sont imprimés uotidiennement*

2.000 *femmes ont participé à une course "Octobre rose"*

Le goûter donné aux enfants constitue un "danger" pour leur santé

Le chef de service pédiatrie au niveau de l'établissement hospitalo-universitaire Nafissa Hamoud (Ex-Parnet) Professeur Zakia Arada, a mis en garde mercredi à Alger, contre le danger que constitue le goûter consommé par les enfants à l'école pendant la recréation pour leur santé.

Le professeur Arada a affirmé au cours d'une journée d'étude sur la santé scolaire en Algérie que le goûter que donnent certains parents à leurs enfants constitue un *"danger"* pour leur santé.

La spécialiste a indiqué que la consommation par l'enfant de quantités importantes de sucreries, matières grasses et produits conservateurs l'expose à l'obésité et à des maladies chroniques graves telles que le diabète, les maladies cardiaques, l'hypertension artérielle et le cancer.

Elle a également recommandé aux parents d'encourager leurs enfants à consommer, pendant la recréation, des fruits et des produits laitiers au lieu des "chips", sucreries, jus et boissons gazeuses et toute autre produit inutile à sa croissance mentale et physique. Concernant la santé scolaire, la spécialiste a mis en exergue le nombre d'unités et de moyens mobilisés par l'Etat pour prendre en charge la santé de l'élève durant les trois cycles, insistant sur le rôle des parents qui doit être complémentaire à celui de ces unités.

Elle a rappelé par ailleurs les différentes maladies diagnostiquées par les unités de dépistage et de suivi (UDS), dont certaines nécessitent un suivi de courte durée, à l'image des caries dentaires, la baisse de la vue, la difficulté de concentration à l'école, l'énurésie, tandis que d'autres nécessitent un suivi de longue durée telles que l'épilepsie, le diabète, l'asthme, les maladies du rein, des os et du sang.

Pour rappel, le rapport du ministère de la Santé pour l'année scolaire 2015/2016 avait indiqué que les unités de dépistage ont assuré des consultations au profit de plus de 8 millions d'élèves tous cycles confondus, soit 95% des scolarisés dans plus de 26.000 établissements scolaires.

le staff médical ayant assuré ces consultations englobe près de 6.000 médecins dont des généralistes, des chirurgiens dentistes et des psychologues.

Un écolier algérien de six ans finaliste au concours de lecture aux Emirats arabes unis

Un écolier de six ans, Mohamed Djeloud, représentera l'Algérie au 1er "Arab reading challenge" (Concours de la lecture arabe), prévu du 22 au 24 octobre aux Emirats arabes unis, indiquent les organisateurs.

Plus jeune finaliste, l'écolier a remporté le concours parmi 610.000 candidats algériens aux éliminatoires locales qui se sont déroulées en trois étapes en septembre 2015.

Elève à l'école primaire "Ziadi Bettou" de Constantine, l'Algérien est le plus jeune finaliste en lice pour le titre de "Champion de la lecture arabe" aux côtés de 17 autres candidats d'Arabie saoudite, de Tunisie, d'Egypte, du Maroc, de Jordanie et du liban, entre autres.

Qualifié de *"doué"* par les organisateurs, l'élève est parvenu à lire une cinquantaine d'ouvrages de littérature arabe, d'histoire, de biographies, etc.

Placé sous le patronage du gouverneur de Dubai et vice-président des EAU en partenariat avec le groupe de média "MBC", le Concours de la lecture arabe, lancé en septembre 2015, vise à encourager la lecture dans les écoles et les universités des pays arabes, selon ses concepteurs.

Des prix dotés seront décernés aux lauréats lors d'une cérémonie à Dubai le 24 octobre prochain.

Qualité de la viande : appel au strict respect des normes

La sécurité sanitaire des produits animaliers, particulièrement des viandes rouges, est une question qui interpelle plusieurs spécialistes. Ces derniers prônent plus de rigueur dans le contrôle des produits, notamment suite au scandale des cas de viandes avariées signalé après l'Aid el Adha 2016.

Il faut être plus regardant sur la qualité de la viande, durant toute la chaîne de sa production, alerte le président de la Fédération des consommateurs algériens, Mustapha Zebdi. Celle-ci peut en effet représenter un véritable danger sur la santé des consommateurs.

Les cas de viandes putréfiées qui avaient changé de couleurs et émis des odeurs quelques heures après l'abattage des moutons de l'Aid el Adha avaient poussé les citoyens à donner l'alerte aussitôt.

L'enquête des services vétérinaires avait confirmé que le phénomène était effectivement dû à un surdosage de compléments alimentaires administrés aux bêtes en vue de leur engraissement rapide, avait précisé le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdeslam Chelghoum.

Bien que le ministre ait rassuré que les produits mis en cause n'ont aucune incidence sur la santé humaine, la Fédération des consommateurs tire la sonnette d'alarme quant à l'abus d'utilisation de ces produits en appelant à un respect strict des normes indiquées ainsi que celles relatives à l'hygiène.

Les consommateurs algériens sont-ils très regardants sur la qualité de la viande achetée au quotidien ?

Dixit

Abdelmalek Sellal, Premier ministre :

« Les pouvoirs publics ont consenti d'importants efforts pour la généralisation de l'utilisation de l'arabe dans divers domaines en consacrant son utilisation dans les administrations, institutions et entreprises nationales notamment suite à la promulgation de la loi 05-91 du 16 janvier 1991 portant généralisation de l'utilisation de la langue arabe et ses différents amendements ».

Donner le biberon en regardant ses mails, la fausse bonne idée de ce père américain

Tiraillé entre la nécessité de nourrir son enfant et l'envie de faire autre chose, comme traîner sur son téléphone, un jeune papa américain a décidé de concevoir le "Swipe and Feed", un porte-biberon à accrocher sur son smartphone.

Avec cet outil, Tim Causa espère pouvoir concilier vie privée et vie professionnelle.

Ce papa explique avoir eu cette idée après que son fils Jack se soit réveillé toutes les nuits, toutes les deux heures, réclamant son biberon.

Constatant le temps de sommeil qu'il perdait, et réalisant qu'il pourrait en profiter pour avancer sur son travail, il a eu l'idée de réaliser cet objet.

Pour le financer, Tim Causa a lancé une page sur le site de crowfunding Kickstarter. Il a déjà récolté plus que les $12.000 qu'il espérait à la base.

Travailler tout en donnant le biberon, c'est certes un gros gain de temps. Mais n'est-ce pas passer à côté d'un moment privilégié avec son enfant ? Sur la page Facebook du porte-biberon, plusieurs parents s'insurgent contre ce gadget. "Vous devriez avoir honte. Nourrir son enfant est un moment unique et une période très courte dans la vie. Si vous considérez que votre smartphone est plus important, je suis navrée pour vous... et pour votre bébé", commente une internaute.

"Dans quel monde vivez-vous?", s'interroge une autre personne. "Apparemment un monde dans lequel c'est plus important d'envoyer des textos que de partager un beau moment avec son bébé".

Au Venezuela, panne de courant au Parlement en plein débat sur... l'électricité

Le Parlement vénézuélien, dominé par l'opposition au président Nicolas Maduro, a été plongé dans le noir par une panne de courant mercredi soir, le 19 octobre, au moment où les députés débattaient d'une loi consacrée au secteur électrique dans ce pays en proie à une grave crise économique.

Un premier blackout a eu lieu lorsque Ramon Lobo, un élu du camp de Nicolas Maduro, défendait la politique du gouvernement en matière d'électricité. "Ils se sont pris la réalité du pays en plein dans la figure", a ironisé le député d'opposition Luis Florido, sur Twitter.

Le courant est ensuite revenu... pour s'éclipser à nouveau quelques minutes plus tard. La séance a alors été levée.

APRÈS L'ACCORD DE L'OPEP CONCLU À ALGER

La BM prévoit une augmentation de l'or noir

La Banque mondiale (BM) a relevé ses prévisions pour les cours de brut en 2017 qui seront soutenus l'année prochaine, a-t-elle avancé, grâce à l'accord de l'Opep conclu en septembre dernier à Alger pour limiter la production dans une fourchette allant entre 32,5 mbj et 33 mbj.

PAR INES AMROUDE

La BM précise dans son rapport trimestriel sur les marchés de produits de base que *«l'accord de l'Opep pour limiter la production devrait tirer les prix vers le haut»* en tablant désormais sur un prix de 55 dollars le baril de brut contre 53 dollars anticipés en juillet. Comme conséquence, les prix de l'énergie, incluant le pétrole, le gaz naturel et le charbon, devraient bondir de pratiquement 25% au cours des 12 prochains mois, une hausse supérieure aux prévisions avancées dans le dernier rapport de juillet.

Pour 2016, les cours du pétrole devraient s'établir en moyenne à 43 dollars le baril, sans changement par rapport aux estimations de juillet, relève la BM. *«Nous anticipons une hausse sensible des prix de l'énergie l'an prochain, tirée par les cours du pétrole»,* déclare John Baffes, économiste senior à la Banque mondiale et principal auteur de ce rapport qui consacre un dossier spécial au plan de réduction de la production annoncé par l'Opep à Alger.

Des prévisions un peu moins pessimistes

Mais faute *«de connaître les modalités concrètes d'application de l'accord de l'Opep, lequel aura certainement de profondes répercussions sur les marchés pétroliers quand il entrera en vigueur, nous devons envisager ces prévisions avec circonspection»,* note-t-il toutefois.

Le rapport relève qu'avec le raffermissement de la demande et la contraction de l'offre, les prix de la plupart des produits de base devraient connaître une certaine embellie en 2017. Les cours des métaux et des minéraux devraient ainsi gagner 4,1% l'an prochain, en hausse de 0,5 point par rapport aux prévisions précédentes, du fait des tensions sur l'offre. Les prix du zinc devraient flamber de plus de 20%, attisés par la fermeture de plusieurs grands sites miniers et des réductions de production les années précédentes.

La hausse attendue des taux d'intérêt par la réserve fédérale américaine et l'effritement du rôle de l'or comme valeur refuge amènent à tabler sur un léger fléchissement des cours du métal jaune en 2017, à 1.219 dollars l'once, selon la BM. Les prix des produits agricoles devraient progresser de 1,4% en 2017, soit un peu moins qu'anticipé en juillet, puisque le renchérissement des denrées alimentaires sera plus progressif que prévu.

La hausse des prix des céréales en 2017 devrait être plus forte qu'attendu, à 2,9%, tandis que les cours des huiles et des farines d'oléagineux devraient progresser moins vite que prévu, à 2%. *«L'affaiblissement des prix des matières premières a durement touché les pays émergents et en développement exportateurs, même si leur situation semble s'être stabilisée»,* affirme Ayhan Kose, directeur du groupe d'étude des perspectives de développement de la BM.

Pour 2017, ce groupe d'économies devrait connaître une croissance pratiquement nulle, prévoit cette institution financière internationale.

«Les décideurs devront, dans la mesure du possible, poursuivre des stratégies de relance, à l'instar d'investissements dans les infrastructures, la santé et l'éducation, dans le cadre d'un plan budgétaire à moyen terme crédible», recommande le rapport.

I.A.

PROPOSÉE À LA NOMINATION PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Le CSM approuve la liste des magistrats

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le Conseil supérieur de la magistrature (CSM) a étudié et approuvé avant-hier la liste des magistrats proposée à la nomination par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika au sein de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE).

Réuni en sa deuxième session ordinaire de l'année 2016, en son siège à la Cour suprême, sous la présidence du ministre de la Justice, garde des Sceaux, vice-président du CSM, Tayeb Louh, le Conseil qui a adopté en premier lieu son ordre du jour, a *"étudié et approuvé la liste des magistrats proposés à la nomination par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika au sein de la Haute instance indépendante de surveillance des élections",* précise un communiqué du CSM.

Cette approbation intervient, ajoute la même source *"conformément à l'article 194 de la loi n° 16-01 du 26 Joumada El Oula 1437 correspondant au 6 mars 2016 portant révision constitutionnelle ainsi que l'article de la loi organique n° 16-11 du 22 Dhou El Kaada 1437 correspondant au 25 août relative à la Haute instance indépendante de surveillance des élections"* .

La Haute instance indépendante de surveillance des élections instituée conformément à l'article 194 de la Constitution est composée, rappelle-t-on, de 410 membres dont la moitié sont des magistrats proposés par le Conseil supérieur de la magistrature et le reste est constitué de compétences nationales issues de la société civile.

Elle est présidée par une personnalité nationale, nommée par le président de la République après consultations des partis politiques. Par ailleurs, *"le CSM a également étudié et approuvé certains points inscrits à l'ordre du jour",* souligne le communiqué, précisant qu'il a été *"décidé de laisser la présente session ouverte afin d'examiner les points de l'ordre du jour restants lors de la prochaine réunion".*

L. B.

INAUGURÉ PAR LE PRÉSIDENT BOUTEFLIKA

L'Opéra d'Alger porte le nom de Boualem Bessaieh

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a inauguré, avant-hier , l'Opéra d'Alger qui porte le nom du défunt Boualem Bessaieh, ancien diplomate et ministre d'Etat, conseiller spécial et représentant personnel du président de la République, décédé le 28 juillet dernier.

La cérémonie d'inauguration s'est déroulée en présence du président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, du président de l'Assemblée populaire nationale, Mohamed Larbi Ould Khelifa, du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, des membres du gouvernement ainsi que des artistes et de la famille du défunt.

L'ancienne présidente de la République d'Indonésie, Megawati Sukarnoputri, qui effectue une visite d'amitié en Algérie, a été parmi les invités de marque de cette inauguration.

Le président Bouteflika a d'abord dévoilé, à l'entrée du hall principal de l'Opéra, situé à Ouled Fayet, à l'ouest de la capitale, la plaque inaugurale de ce site avant de visiter les différentes salles de cet imposant édifice culturel.

Le chef de l'Etat a visité les différentes salles de cette infrastructure, d'une superficie de 35.000 m2, qui dispose d'une salle de spectacles d'une capacité de 1.400 places, de salles de répétitions, d'équipements scéniques et audiovisuels, d'ateliers techniques et de divers espaces d'accueil. Le président Bouteflika a également assisté à un concert symphonique dirigé par le maestro Amine Kouider.

R. N.

SOUTIEN AUX GROUPES TERRORISTES

Onze éléments appréhendés à Sidi Bel Abbès

Onze éléments de soutien aux groupes terroristes ont été appréhendés, mercredi à Sidi Bel Abbès, par des éléments de la Gendarmerie nationale, a indiqué avant-hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des éléments de la Gendarmerie nationale ont appréhendé, le 19 octobre 2016, onze éléments de soutien aux groupes terroristes à Sidi Bel Abbès/2°RM", précise la même source.

Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, *"des détachements de l'Armée nationale populaire ont intercepté, à In Guezzam et Bordj Badji Mokhtar (6°Région militaire) cinq contrebandiers et saisi un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, une quantité de munitions, des explosifs, ainsi qu'un camion, un véhicule, une moto, dix groupes électrogènes,*

Sept détecteurs de métaux, deux marteaux piqueurs, 12,85 tonnes de denrées alimentaires et 800 litres de carburant".

A Tlemcen (2°RM) et "*grâce à la permanente vigilance de nos forces armées, un détachement de l'ANP a saisi une importante quantité de kif traité s'élevant à 721,5 kilogrammes de kif traité",* relève le MDN.

Pour sa part, *"une unité des garde-côtes a déjoué une tentative d'émigration clandestine de onze personnes à bord d'une embarcation de construction artisanale à Annaba (5°RM), tandis que quatorze immigrants clandestins de différentes nationalités africaines ont été arrêtés à Illizi (4°RM) et Adrar (3°RM)",* conclut le communiqué.

R. N.

PRODUITS ALGÉRIENS AU SIAL PARIS 2016

À la conquête des marchés européen et africain

Plusieurs entreprises algériennes produisant une gamme de produits dans le secteur de l'agroalimentaire prennent part au SIAL 2016, un salon pour les professionnels de la distribution et du commerce des produits agroalimentaires, en vue de conquérir les marchés européen et africain.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Possibilité d'intensifier les exportations hors hydrocarbures

Plus de 7.000 exposants, industriels et fournisseurs de l'agroalimentaire venant de plus d'une centaine de pays, présentent leurs gammes de produits où pratiquement 100% de la distribution mondiale est présente.

N'Gaous, une entreprise privatisée en 2007, produisant des eaux et boissons fruitées, s'est taillée un stand à la hauteur de ses ambitions dans le marché communautaire en France, en Grande-Bretagne et en Belgique.

"Notre participation à ce salon vise essentiellement la promotion de nos produits pour qu'ils pénètrent davantage le marché français, notamment dans la grande distribution", a expliqué à l'APS le représentant exclusif de N'Gaous en Europe, Abbou Tayeb Rachid, qui a soutenu que les produits N'Gaous répondent maintenant, en matière de qualité, aux exigences des cahiers des charges européens.

Selon lui, il y a eu beaucoup de *"points positifs"* durant ce salon qui prendra fin jeudi après-midi, et qu'il a eu des contacts commerciaux avec des clients français et des réseaux de distribution fournisseurs des espaces Hallal en France et les fast-foods.

L'autre gamme dans la pâte alimentaire, qui s'impose en France auprès de la communauté algérienne, Amor Benamor, a saisi ce rendez-vous mondial de l'alimentaire pour mettre en valeur, à travers un stand de 500 m2, tout le potentiel productif du groupe et de ses nouveautés *"conformément à la stratégie de notre marque",* a précisé la directrice de la communication, Fahima Hamidi.

La communauté algérienne à l'étranger cible des producteurs algériens. A cette occasion, le groupe propose une nouvelle référence pour le produit phare, le couscous, que les visiteurs n'osaient rater les moments de dégustation.

En plus des produits classiques, cette société introduit une nouvelle offre dans le café avec ses divers arômes, en grains et en capsules biodégradables.

Le directeur de l'export, Halim Benchaïba, a confié que le groupe cible d'abord le réseau France où résident les membres de la communauté algérienne, puis la Belgique et l'Allemagne.

Plusieurs autres entreprises algériennes du secteur privé participent à ce salon où les plus grandes marques mondiales viennent pour trouver l'inspiration, tâter le pouls du marché agroalimentaire et présenter des produits innovants.

Parmi les entreprises algériennes, on peut citer notamment Cevital, un autre groupe de l'industrie agroalimentaire, la grande distribution, l'industrie et les services, ainsi que la Sarl Laiterie Soummam qui veut conquérir, pour sa part, le marché africain de l'agroalimentaire.

Un des dirigeants de cette société de laiterie, Madjid Hamitouche, a précisé à l'APS que la participation de son entreprise au SIAL 2016 pour trouver des partenaires dans les pays d'Afrique francophone, dans une première étape, pour des liens commerciaux, pour peu, a-t-il dit, que les autorités algériennes *"nous réunissent les conditions nécessaires pour l'exportation de nos produits".*

"L'Algérie est connue pour sa politique africaine et pour son influence dans ce continent.

Nous souhaitons de nos responsables qu'ils nous préparent le terrain sur le plan diplomatique et nous aident en nous facilitant toutes les démarches nécessaires", a expliqué ce laitier, soulignant que la *"chance"* de l'entreprise est l'exportation de ses produits en Afrique.

D'autres entreprises algériennes privées sont également présentes, dont celles spécialisées dans le commerce de la datte et de ses dérivés dont l'attention des visiteurs a été attirée par Agrodat qui essaie de frayer un chemin commercial pour ses produits "Organic-Bio", certifiés par le département de l'Agriculture des Etats-Unis (USDA).

R. R.

PERTURBATION DE LA DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

La tutelle veut améliorer sa gestion

PAR RIAD EL HADI

Le ministre des Ressources en eau et de l'Environnement, Abdelkader Ouali a insisté sur la nécessité d'améliorer la distribution et l'approvisionnement en eau potable (AEP) qui connaît des perturbations.

En Algérie, il s'agit d'un problème de gestion de la distribution et de l'approvisionnement des citoyens en eau potable, plutôt qu'un problème de production, a indiqué M. Ouali en réponse à une question d'un membre de l'Assemblée populaire nationale (APN) sur les perturbations enregistrées dernièrement dans certaines régions de Djanet (Illizi) dans l'AEP.

"La problématique de l'approvisionnement en eau potable ne réside pas uniquement dans les ressources en eau. Notre principal rôle est d'améliorer sa gestion", a-t-il précisé.

Le ministre a cité à titre d'exemple la ville de Djanet où le volume d'eau distribué s'élève à 6.000 m3/j, à partir de 13 puits et 13 réservoirs, tandis que la demande ne dépasse pas les 4.500 m3.

Les perturbations enregistrées dans cette région dernièrement ne sont pas dues au manque d'eau mais à une panne survenue au niveau de la pompe, affirmant que ce problème avait été réglé et que la situation était à présent *"acceptable"*.

M. Ouali a évoqué, lors de son intervention, certains projets et structures réalisés dans cette région pour l'amélioration de la distribution et de l'approvisionnement des citoyens en eau, avec la quantité et la qualité exigées.

Il a évoqué les principales mesures prises au niveau national en vue d'améliorer la distribution de l'eau, à l'instar de la création de commissions et d'unités au niveau de chaque wilaya et daïra chargées du suivi et du contrôle de l'état des réseaux d'AEP et la réhabilitation des canalisations d'assainissement.

M. Ouali a souligné la nécessité d'améliorer le service public et de doter l'Algérienne des Eaux (ADE) des moyens nécessaires pour s'acquitter convenablement de ses différentes missions.

L'ADE prend en charge 900 communes sur un total de 1.541, selon les chiffres présentés par le ministre, qui a souligné que le transfert de la gestion des eaux par les communes à cette entreprise était en cours.

Par ailleurs, le ministre a précisé que le traitement et la gestion des déchets devraient se faire sur la base d'une vision économique et non administrative, en vue d'exploiter ces déchets comme matières premières dans plusieurs secteurs économiques.

Les déchets non recyclés pourraient réaliser une plus-value de près de 38 milliards de dinars, a souligné le ministre, estimant que le partenariat entre les secteurs public et privé et l'ouverture de cette activité aux privés pourraient donner les résultats escomptés en matière de collecte, de tri et de traitement des déchets.

R. E.

LOGEMENT EN ALGÉRIE

Les entreprises polonaises veulent y investir

Plusieurs entreprises polonaises manifestent un *"intérêt grandissant"* pour investir dans des activités liées au logement en Algérie notamment dans les créneaux de l'aluminium et du plastique, a affirmé avant-hier à Oran le premier Secrétaire à l'ambassade de Pologne à Alger, chargé de la promotion, du commerce et des investissements.

"Nous considérons l'Algérie comme un marché prometteur et une porte d'entrée pour nos débouchés en Afrique du Nord et dans la rive sud de la Méditerranée", a indiqué Jaroslaw JaroSewicz, dans une déclaration à la presse, au deuxième jour du 13ème Salon international "Batiwest-Logibat 2016", qui se tient au palais des expositions de M'dina Djedida.

Le responsable a fait état des pourparlers de la société polonaise Tontor, avec des investisseurs algériens. Elle se prépare à ouvrir une usine de fabrication de fenêtres et portes coulissantes avec une nouvelle génération de profilés (aluminium et PVC).

Une autre entreprise, Hotec, compte lancer un projet de fabrication de meubles pour hôtellerie dans l'ouest du pays, en partenariat avec un investisseur algérien. Un projet avec Naftal pour la réalisation d'une unité de production de Kits pour la conversion de véhicules en GPL est en discussion. Le responsable du bureau d'Algérie de l'entreprise Tontor, Michel Sieradzan, a annoncé l'ouverture d'un premier showroom à Oran, en attendant l'ouverture d'autres au Centre, à l'Est et au Sud du pays. Ce salon auquel participent 240 exposants a été une occasion de plus pour les entreprises algériennes de renforcer leur présence au niveau local et de prospecter des possibilités d'exporter leurs produits. C'est le cas de la société Agrolux de M'sila, unique usine en Afrique à fabriquer certaines variétés de produits de bétons et bordures de pavés à partir d'agrégats naturels et matières premières locales, a souligné son gérant, Smaïl Tiabia.

Le salon continue de drainer les visiteurs parmi les professionnels mais aussi le grand public. Il s'agit, entre autres, de demandeurs de logements promotionnels en quête d'information auprès des promoteurs immobiliers qui exposent leurs produits.

Ce 13ème Salon qui a vu également la participation d'établissements bancaires et des compagnies d'assurances, se veut un espace d'échanges et de promotions ayant regroupé des profils divers dans la perspective de nouer des relations d'affaires et de transfert de savoir-faire.

R. N

DÉFICIT EN MATIÈRE D'ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE

Les contractuels pour sauver l'année scolaire

Le secteur de l'Éducation enregistre un grand déficit en matière d'encadrement pédagogique dans ses trois différents paliers (primaire, moyen et secondaire), et ce, en dépit du recrutement de plusieurs centaines d'enseignants après l'organisation d'un concours national.

Une année scolaire aux perspectives difficiles

PAR IDIR AMMOUR

Toutefois, malgré ces insuffisances, la tutelle, affirme à chaque fois avoir pris *«toutes les mesures nécessaires, afin d'assurer une meilleure année scolaire 2016-2017».* Le deuxième mois de scolarité tire déjà à sa fin, mais plusieurs établissement restent déficitaires en matière d'encadrement pédagogique. Pour pallier ce manque chronique, l'administration de ce secteur, n'a d'autres choix que de recourir, comme chaque année, aux contractuels (système de vacation). Ce manque flagrant de postes budgétaires qui touche de plein fouet le secteur de l'éducation n'est qu'une des conséquences de la crise par laquelle passe le pays depuis la chute du prix du pétrole sur le marché mondial. D'autant plus que ce déficit s'est amplement aggravé par le départ massif des enseignants en retraite. De surcroît, la ministère de l'Education nationale, a insisté sur la nécessité de faire appel à des enseignants suppléants. Benghebrit a mis l'accent sur l'importance de recourir aux enseignants *« remplaçants»*, à travers notamment le renouvellement des contrats d'anciens enseignants conformément au décret exécutif fixant les conditions et les modalités de recrutement des enseignants contractuels et le recrutement des diplômés des universités répondant aux conditions requises, a-t-on appris de sources bien informées. L'objectif étant de sauver l'actuelle année scolaire.

La première responsable du secteur de lÉéducation a accordé un délai aux directeurs dE L'éducation. Ces derniers ont jusqu'au 27 octobre pour recruter des profs remplaçants, et de recenser le nombre de postes vacants dans chaque établissement pour éviter d'être confrontés à d'éventuels problèmes d'effectifs à l'avenir. Pour rappel, le secrétaire général du ministère de l'Éducation, Abdelhakim Belaâbed, a présidé des assises - qui se sont étalées du samedi au mardi - en présence de 35 directeurs d'éducation. Il s'agit de ceux d'Aïn Defla, Adrar, El Oued, Saïda, Djelfa, Alger-est, Béjaïa, M'sila, Bouira, Relizane, Ghardaïa, Tamanrasset, Jijel, Khenchela, Tindouf, Oran, Annaba, Tiaret, Alger-ouest, Boumerdès, Sidi Bel Abbès, Laghouat, BBA, Mascara, Médéa, El Tarf, Guelma, Tizi Ouzou, Blida, Batna, Biskra, Tipasa, Souk Ahras, Skikda et Tissemsilt. A chaque fois qu'on leur fait appel, les enseignants contractuels répondent toujours présents pour sauver la situation. Selon ceux qu'on a rencontré *«ce n'est pas le recrutement sous contrat qui pose problème mais c'est l'exploitation pendant des années, sans une garantie de confirmation qui nous pousse à dénoncer la précarisation du métier d'enseignant ».*

I.A.

Possibilité d'ouverture d'un concours de recrutement

Le ministère de l'Éducation nationale envisage la possibilité d'organiser, l'année prochaine, un concours de recrutement d'enseignants dans les matières mathématiques et physique, a dévoilé la première responsable du secteur, Nouria Benghebrit. Répondant à une question de l'APS, en marge d'une journée d'étude sur le thème de la " remédiation pédagogique : une réponse aux difficultés scolaires", Mme Benghebrit a précisé que ce concours, s'il est organisé, concernera uniquement les mathématiques et la physique. Dans son allocution d'ouverture de cette rencontre, la ministre a souligné que son département a concentré ses efforts, cette année, sur le volet pédagogique dans la perspective d'améliorer l'apprentissage et ce à travers l'organisation de plusieurs rencontres qui ont révélé un fort taux d'échec dans les matières essentielles.

R. N.

460 000 erreurs récurrentes commises par les élèves

Le travail effectué, pendant une année, par la Commission installée par son département a permis de déterminer les erreurs récurrentes commises par les élèves des cycles primaire et moyen. Le travail de cette commission qui a touché 9 wilayas, et a porté sur un total de 65 000 copies d'examen des deux cycles (primaire et moyen), a concerné trois matières qui sont les langues arabe et française, et les mathématiques. Les résultats ont dévoilé une récurrence de 460 000 erreurs, a indiqué Benghebrit qui a souligné que le but de cette étude qui rentre dans le cadre des réformes engagées par son département depuis 2015, est d'aider les élèves à ne plus répéter les mêmes erreurs, et permettra également la mise en place d'une stratégie nationale de remédiation pédagogique, afin de prendre en charge le problème de l'échec scolaire.

R. N.

PROJET DE LOI AMENDANT LA LOI RELATIVE À LA RETRAITE

Les syndicalistes de Rouiba montent au créneau

PAR CHAHINE ASTOUATI

Les représentants des sections syndicales de la localité de Rouiba relevant de l'UGTA ont exprimé, à Alger, leur rejet du projet de loi modifiant et complétant la loi relative à la retraite.

Au terme de la réunion des membres de la commission exécutive de l'union locale élargie aux représentants des sections syndicales, ces derniers ont souligné que les arguments du gouvernement étaient *"infondés"* pour justifier le projet de loi amendant la loi relative à la retraite, indique un communiqué de cette instance.

Les participants à la réunion ont rejeté *"catégoriquement"* la suppression de la retraite sans conditions d'âge après 32 années d'activité et exigé le maintien de la retraite proportionnelle moyennant un ajustement progressif de l'âge et de la durée de cotisation d'ouverture de droit.

Ils ont également exigé de la part des opérateurs privés le respect de la législation du travail en vigueur et des accords les liant aux travailleurs et à l'UGTA, demandé que tous les travailleurs abusivement sanctionnés soient rétablis dans leur droit et rejeté l'avant-projet de code du travail et les remises en causes des acquis sociaux.

Le SG de l'union locale de l'UGTA, Messaoudi Mokdad a indiqué que l'objectif de cette réunion extraordinaire avec les secrétaires généraux des sections syndicales était de réaliser la paix sociale, n'écartant pas *"l'éventualité d'un recours à la grève"* si le gouvernement venait à adopter le projet de loi relative à la retraite.

La loi des 32 ans de service est *"irréversible"*. Il est impossible, durant les deux prochaines années, que le travailleur atteigne 32 ans de service avant l'âge de 60 ans vu que les recrutements sont tardifs et font entre 30 et 35 ans, ce qui signifie que l'âge de retraite oscillera entre 65 et 70 ans.

Pour la retraite proportionnelle, il a indiqué qu'il ne s'opposait pas à la proposition du gouvernement concernant 50 ans d'âge et 20 ans de service, mais qu'il eméttait des réserves quant aux métiers pénibles qui devraient être scientifiquement définis vu qu'il est impossible de les définir d'un point de vue bureaucratique. Tous les métiers de la région industrielle de la wilaya d'Alger peuvent être classés parmi les métiers pénibles, a-t-il dit, affirmant qu'il était *"impossible"* d'élaborer une liste des travailleurs concernés en un temps record sans recourir à une expertise technique.

Concernant le droit syndical dans les entreprises privées, M. Messaoudi a fait savoir que les travailleurs étaient passibles de licenciement si un préavis d'ouverture d'une section syndicale était déposé dans l'une des entreprises privées dans la région industrielle de Rouïba. Un sit-in est prévu prochainement devant le siège de l'une des sociétés privées qui licencie ses travailleurs pour *"activité syndicale"*.

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El Ghazi avait récemment affirmé que *"le maintien de la retraite proportionnelle sans condition d'âge mènerait à la faillite de la Caisse nationale de retraite (CNR) dans les six prochaines années"*.

La situation financière de la CNR démontre que *"le maintien de la retraite proportionnelle mènerait à la faillite de la CNR dans les six prochaines années, compliquant ainsi le processus de paiement des pensions des retraités"*.

Le projet de loi portant annulation de la retraite proportionnelle sans condition d'âge vise à *"assurer la pérennité de la CNR et à préserver ses équilibres financiers et les acquis des travailleurs"*, a-t-il dit. *"Le gouvernement a évoqué ce dossier avec de bonnes intentions"*, a souligné le ministre, ajoutant que les portes du dialogue étaient ouvertes devant le partenaire social.

C. A.

FALSIFICATION DE NOTES D'UN "DOCTORANT" À LA FACULTÉ DES SCIENCES PO

Des étudiants accusent le recteur

La Faculté des sciences politiques et des relations internationales (Alger 3) est secouée depuis quelques jours par un scandale, suite à l'affichage des résultats du concours d'accès au doctorat en "Études européennes".

PAR ROSA CHAOUI

Des étudiants affirment que *"la moyenne du lauréat a été falsifiée par le comité de correction, la faisant passer de 9/20 à 14/20"*.

Les étudiants, sous tension, exigent de l'administration de remédier à la situation, faute de quoi une protestation sera organisée dans la Faculté.

Les autres candidats à ce concours d'accès au doctorat ont fait savoir que le désormais "doctorant" a une *"relation étroite"* avec le président des orientations et un des membres du comité de correction. Ils affirment ainsi que le dénommé "G.I" a pu consulter les contenus des sujets avant la tenue de cet examen.

Une situation inacceptable si elle s'avère fondée

Les étudiants soulignent également que ce candidat *"n'avait même pas le droit de s'inscrire au master"*. Ils affirment ainsi que le "doctorant" avait redoublé durant son cursus de licence et effectué plusieurs sessions de rattrapage pour réussir ses semestres, ce qui le prive légalement d'accéder à ces cycles universitaires.

"Il a été inscrit en marge de la liste officielle des candidats au concours d'accès au doctorat", rapportent les autres participants à cet examen.

Ils ont ainsi décidé de se rendre au ministère de l'Enseignement supérieur pour faire appel contre la liste des candidats comprenant le nom de "G.I".

Ils accusent le *"recteur d'avoir fait pression pour faire valider cette liste auprès du ministère"* et d'avoir, avec son directeur de cabinet, *"pistonné"* cet étudiant.

Les étudiants se sont rendu compte de ce scandale quand le *"recteur est intervenu dans le choix des membres des comités de correction et d'élaborations des questions, court-circuitant ainsi le comité de la formation doctorale"*.

Il a exclu *"de force"* plusieurs enseignants et conférenciers du comité de correction, recrutant des correcteurs externes à la Faculté.

Les étudiants concernés s'apprêtent ainsi à organiser dans les prochains jours une protestation avec les organisations syndicales de la Faculté.

R. C.

CANCER DU REIN EN ALGÉRIE

53.000 cas répertoriés en 2016

PAR RAYAN NASSIM

Quelque 53.000 cas de cancer du rein ont été répertoriés en 2016 en Algérie. Des chiffres en constante augmentation selon des participants aux premières journées internationales d'oncourologie à Oran, tenue sous le thème "Cancer du rein : actualités et perspectives".

Lors de cette rencontre, des oncologues et urologues ont révélé que l'incidence du cancer du rein se situe entre 2 et 2.5 sur 100.000 habitants, soit 800 à 1.000 nouveaux cas en Algérie par an.

Ils ont passé au crible la prise en charge du cancer du rein, non seulement en Algérie mais également au Maghreb, au Moyen-Orient et en Afrique, où cette pathologie est *"peu fréquente"*. Blaha Larbaoui, professeur au Centre anti-cancer "Emir Abdelkader de Misserghine, à Oran, a fait savoir que ce cancer est plutôt fréquent en Europe et en Amérique du Nord.

Les intervenants à ces journées, relayés par l'APS, ont par la suite souligné la nécessité d'adopter une approche pluridisciplinaire pour le traitement de cette pathologie, considéré dans les années 1990 comme *"l'oublié des cancers"*. A cette même époque, aucun traitement n'existant encore, outre la chirurgie, en l'occurrence la néphrectomie partielle ou radicale, font-ils savoir.

Le tabagisme, l'une des principales causes *"Diagnostiqué tôt, le traitement du cancer du rein repose essentiellement sur la chirurgie, avec des chances de guérison pouvant atteindre les 100% "*, a indiqué le Pr Larbaoui.

Il a expliqué que le traitement est pluridisciplinaire au stade avancé, reposant notamment sur la thérapie ciblée et très récemment sur l'immunothérapie.

Kamel Bouzid, est professeur et chef du service oncologie du Centre Pierre et Marie Curie (CPCM) d'Alger. Il a souligné l'importance du diagnostic précoce dans le traitement du cancer du rein ainsi que la nécessité du plateau thérapeutique et celle des moyens très avancés.

Affirmant que *"l'Etat a fait un effort extraordinaire pour rendre disponible le matériel de radiologie, nécessaire pour le traitement et le dépistage"*, M. Bouzid a expliqué que le Plan Anti-Cancer (PAC) *"a servi à une prise de conscience des professionnels de la santé et des citoyens sur la nécessité de lutter contre ces pathologies"*.

Intervenant sur les facteurs responsables de ce type de cancer, il a évoqué le tabagisme, la qualité de la nutrition et de l'eau, l'environnement, les virus cancérigènes, ainsi que des facteurs héréditaires dont la consanguinité.

6.000 euros par mois

Le même praticien a déclaré que le traitement du cancer du rein revient à 6.000 euros par mois. Une raison de développer une assurance maladie sur tous les plans, citant en exemple le cas de l'hormonothérapie, actuellement remboursée à 100% et qu'aucune rupture des traitements n'a été observée depuis 15 ans.

La dynamisation de la recherche fondamentale, le dépistage précoce et l'utilisation du fonds national du cancer, un budget de 100 millions de dinars par an sont autant de garanties pour offrir aux patients algériens atteints de ce type de cancer une prise en charge de qualité et une espérance de vie plus longue, a-t-il encore affirmé.

Cette rencontre est organisée par le CAC et l'EHU d'Oran, rappelle-t-on.

R. N.

AU NIVEAU DES COMMUNES

1.257 plans de gestion des déchets

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Nouredine Bedoui, a indiqué avant-hier à Alger que les communes comptaient 1.257 plans de gestion des déchets, soit un taux de couverture de 81,57%."Le plan national de gestion des déchets s'inscrit dans l'approche gouvernementale visant à améliorer le cadre de vie des citoyens, à préserver les ressources et à protéger la santé publique à travers le tri et la collecte des déchets", a précisé M. Bedoui qui répondait à une question orale d'un membre de l'Assemblée populaire nationale (APN). "Le tri et le recyclage des déchets ménagers auxquels les citoyens commencent à s'habituer et qui constituent une priorité dans la stratégie nationale de protection de l'environnement permettent de créer des emplois et de générer des revenus", a souligné le ministre. Il a fait savoir que le gouvernement "accorde un grand intérêt au recyclage et au tri des déchets à travers le soutien et l'accompagnement des jeunes désireux d'investir dans ce domaine par l'intermédiaire des différents dispositifs d'investissement disponibles".

Le gouvernement applique désormais une approche "économique" à la gestion des déchets qui peut, a-t-il dit, générer des revenus au profit des collectivités locales.

Concernant l'éradication des décharges sauvages, M. Bedoui a fait état de 128 centres d'enfouissement technique et de 60 décharges dont 15 en cours de réalisation.

Le ministre a également évoqué la création de 47 entreprises de wilaya chargées de la gestion des centres d'enfouissement, lesquelles, a-t-il indiqué, "bénéficieront d'une aide financière au cours de leurs premières années d'activité". S'agissant de la date de tenue de la réunion gouvernement-walis, M. Bedoui s'est contenté de préciser qu'elle "interviendrait au cours des deux prochaines semaines au plus tard".

R. N.

FABRICATION DU PAIN EN ALGÉRIE

90% des boulangers utilisent du sel non iodé

PAR RACIM NIDAL

Une étude menée par le ministère du Commerce, en 2015, a révélé que 90% des boulangers utilisent du sel non iodé dans la fabrication du pain, a affirmé, avant-hier à Oran, Nouri Tayeb, directeur commercial de l'Entreprise publique de production de sel, ENASEL.

Interrogé en marge du 1er carrefour de boulangerie, ouvert à la maison de l'artisanat de Haï Sabah, à Oran-Est, ce responsable a indiqué que la participation de l'ENASEL à cette rencontre vise à sensibiliser les boulangers sur la nécessité d'utiliser du sel iodé.

Le manque de l'iode dans l'alimentation peut entraîner l'hypothyroïdie, une pathologie qui affecte la glande thyroïde, et qui s'exprime par des symptômes d'intensité variable tels que la fatigue, la somnolence, la frilosité, etc. L'ENASEL travaille, depuis des années, avec le ministère du Commerce et celui de l'Education nationale en organisant des campagnes de sensibilisation sur l'hypothyroïdie et la nécessité d'utiliser du sel iodé. Le tout jeune Club des boulangers d'Oran - créé le 20 septembre 2016-sensibilisé à ce problème, a signé, en marge du carrefour, une convention avec cette entreprise pour l'approvisionnement des boulangers adhérents en sel iodé, via notamment des achats groupés.

Le prix du sel de l'ENASEL est très compétitif pour les boulangers, à 7 DA le kilo au lieu de 14 DA, sans avoir recours aux achats groupés qui réduiront davantage le coût, souligne Nouri Tayeb, ajoutant que l'entreprise compte très prochainement renforcer sa présence à Oran et à l'Ouest du pays en général. Une convention a été déjà signée avec la Fédération nationale des boulangers en février 2016, permettant à l'ensemble des boulangers de s'approvisionner en sel auprès de cette entreprise nationale , a-t-il rappelé.

L'ENASEL est implantée dans 14 wilayas. Elle propose une gamme variée de sels comme le sel en teneur réduite en sodium destiné aux hypertendus, le sel de douche, le sel iodé etc.

R. N.

CODE DES POSTES ET DES COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES

Le projet bientôt soumis au Conseil des ministres

La ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication (TIC), Iman Houda Feraoun, a affirmé avant-hier à Alger que le projet de code des postes et des communications électroniques sera bientôt soumis au Conseil des ministres.

"Ce projet qui a vu l'introduction de nouveaux amendements sera prochainement soumis au Conseil des ministres puis au Parlement", a précisé Mme Feraoun en réponse à une question d'un député de l'APN sur les raisons entravant la définition de règles régissant les activités des postes et des télécommunications.

La ministre a présenté les grandes lignes de ce projet de loi dont l'appelation est passé de *"projet de code des postes et des télécommunications"* à *"projet de code des postes et des communications électroniques"* en vue de l'adapter aux progrès technologiques survenus dans ce domaine, du fait *"de l'intervention d'autres acteurs virtuels qui ne détiennent pas de réseau de télécommunications"*.

L'ancienne appellation de la loi exigeait l'existence d'une infrastructure de base dont les fibres optiques, le satellite et d'autres équipements, tandis que les communications électroniques permettaient d'intégrer l'infrastructure de base, outre le contenu des échanges sur le réseau, appliquant ainsi cette loi pour les opérateurs virtuels et fournisseurs d'accès Internet.

La ministre a indiqué, par ailleurs, que le deuxième amendement permettrait de consacrer la concurrence pour le service Internet fixe, interdisant ainsi le monopole dans ce domaine, à travers l'ouverture d'un réseaux local pour les opérateurs privés afin de baisser les tarifes de la connexion internet.

Ce nouveau projet prévoit également des amendements *concernant "l'alternance nationale"*, qui permettrait au citoyen d'effectuer des communications quelle que soit la puce utilisée, ainsi que des articles relatifs à la santé publique et aux dangers que représentent les fréquences et le spectre électromagnétique sur la santé des citoyens. Concernant le projet de Banque-poste, la ministre a indiqué que *"les 3.700 bureaux de poste que compte le pays n'ont pas tous le même niveau offert par les banques"*. Mme Feraoun a relevé d'autres lacunes enregistrées dans les bureaux de poste à l'instar de *"la non-disponibilité de bureaux et de caisses sécurisées"*.

Pour la ministre, *"la poste a pu offrir, en l'espace de deux ans, des services bancaires convenables au même titre que les services bancaires parallèlement à la vulgarisation du e-paiment et du e-commerce."*

40.000 chèques postaux sont imprimés quotidiennement Algérie poste imprime 40.000 chèques postaux quotidiennement, a fait savoir la ministre de la Poste et des Technologies de l'information de la communisation, Iman Houda Feraoun.

"40.000 chèques postaux sont imprimés quotidiennement pour 18 millions d'abonnés", a précisé Mme Feraoun qui répondait à une question du député Djelloul Djoudi de l'Assemblée populaire nationale (APN) lors d'une séance plénière présidée par Mohamed Larbi Ould Khelifa, président de l'Assemblée sur le retard accusé dans l'émission et la délivrance des chèques postaux.

"L'entreprise se trouve dans l'obligation de détruire 15% des chèques postaux par mois" en raison du changement d'adresse des abonnés sans en informer Algérie Poste, a indiqué la ministre, précisant que la majorité des abonnés ont ouvert leurs comptes postaux lorsqu'ils étaient étudiants à l'université. Elle a imputé le retard accusé dans l'émission et la délivrance des chèques postaux aux équipements et au papier utilisé qui ne peut être contrefait, outre l'entretien des appareils. Par ailleurs, la ministre a souligné que l'opération de délivrance des chèques s'est améliorée depuis 2015 à la faveur du système des SMS envoyés aux abonnés une fois leurs chèques prêts.

R. E.

EXPORTATION DES PRODUITS AGRICOLES

Plusieurs mesures prises pour les promouvoir

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdesselam Chelghoum a mis en exergue, avant-hier à Alger, les mesures prises par les autorités publiques pour promouvoir les produits agricoles, ce qui a permis de créer une *"dynamique et un développement"* dans ce domaine.

Ces mesures interviennent suite à une coordination entre les différents secteurs et instances concernées, a indiqué le ministre qui répondait à une question du député de l'Assemblée populaire nationale (APN) sur l'exportation des produits agricoles lors d'une séance plénière présidée par Mohamed Larbi Ould Khelifa, président de l'assemblée. Concernant les mesures prises par son département pour faciliter les opérations d'exportation, le ministre a cité la décentralisation de la certification phytosanitaire d'exportation par l'inspection phytosanitaire au niveau de la wilaya et l'installation de laboratoires d'analyses phytosanitaires dans les zones de production à doter de ressources humaines et équipements nécessaires.

Il s'agit également de renforcer les capacités d'emballage et de stockage notamment dans les zones de production.

Toutes ces mesures ont permis d'exporter des quantités de marchandises diverses vers plusieurs pays asiatiques, européens et du Golf. Pour les dattes, le ministère de l'Agriculture a pris des mesures pour faciliter l'exportation, notamment à travers le soutien par crédit saisonnier et l'octroi d'une prime d'exportation estimée à 5 DA/kg pour les dattes exportées sans emballage et 8 da/kg pour les dattes emballées.

A une autre question sur la protection du patrimoine camelin et le traitement du problème de la prise d'eaux usées où prolifère la mouche porteuse de la trypanosomiase dans la wilaya d'El Oued, M. Chelghoum a affirmé que cet insecte n'était pas à l'origine de la mort des chameaux.

"Il n'y a aucun lien entre cette mouche et la prise d'eaux usées vu que "la trypanosomiase" existait avant sa transmission par cette mouche qui prolifère pendant la période des pluies, a-t-il expliqué, indiquant que cette prise d'eaux usées avait été prise en charge par la direction des ressources en eaux de la wilaya d'El Oued. A cette occasion, M.Chelghoum est revenu sur les différentes mesures prises par son département dans le cadre du suivi sanitaire des chameaux.

Il a rappelé dans ce contexte, le programme mis en place par le ministère de l'Agriculture depuis 2001 pour lutter contre les maladies qui touchent ce patrimoine, telles que les maladies respiratoires, le trypanosomiase et la galle, enregistrée dans les wilayas d'Adrar, Tamanrasset, Ouaregla, Tindouf, Illizi et Bechar pour se propager en 2013 à El Oued, Ghardaïa, El Bayadh et Biskra.

Le ministre a réaffirmé l'intérêt particulier accordé par le gouvernement à la préservation et le développement de ce patrimoine animalier, qui compte prés de 363.000 têtes dont 204.000 chamelles.

Ce patrimoine contribue à la production de près de 118.000 quinteaux de viande par an, soit 2% de la production nationale en viande rouge ainsi que la production de 47 millions de litres de lait par an, soit 1% de la production nationale.

La wilaya d'El-Oued compte près de 42.000 têtes, dont 25.000 chamelles, soit 12% du nombre national.

Ce patrimoine couvre également une partie des besoins de la wilaya en viande, estimés à 16.000 quinteaux de viande de chameaux, soit 11% de la production totale de viande ainsi que la production de 700.000 litres de lait soit 5% de la production de lait au niveau de la wilaya.

R. E.

ENTREPRENARIAT EN MILIEU RURAL

Un accord signé entre la FAO et le NEPAD

L'Organisation des Nations unies pour et l'Agriculture (FAO) et le Nouveau partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) ont signé un accord en vue d'améliorer les opportunités commerciales et d'emplois des jeunes en milieu rural, a indiqué la FAO sur son site web.

L'accord aidera quatre pays qui sont Bénin, au Cameroun, au Malawi et au Niger, à améliorer à stimuler l'entreprenariat en milieu rural, à travers le transfert de connaissances et de compétences, à mettre en oeuvre des politiques destinées à cet objectif, grâce à un don de 4 millions de dollars octroyé par le Fonds fiduciaire de solidarité africain.

Le directeur général de la FAO, José Graziano da Silva et le Secrétaire exécutif de l'Agence de planification et de coordination du NEPAD (APCN), Ibrahim Assane Mayaki. Les fonds alloués pour la mise en œuvre du projet, qui se déroulera sur trois ans, serviront à s'assurer que les jeunes, et surtout les femmes, bénéficient d'un meilleur accès à l'économie rurale, a souligné la FAO. Cela inclut la création d'emplois décents, à la fois dans le secteur agricole et non-agricole, grâce à des investissements publics et privés. Les objectifs du projet correspondent à la Déclaration de Malabo de 2014, où les chefs d'Etats membres de l'Union Africaine se sont engagés à réaliser une série d'objectifs liés au secteur agricole d'ici à 2025. L'un d'entre eux consiste à augmenter le taux d'emploi de 30 % chez les jeunes africains en milieu rural.

Le projet s'assurera que le Bénin, les quatre pays bénéficiaires de cet accord, ont mis en place des plans d'action nationaux visant à améliorer l'emploi des jeunes et le développement des compétences au sein des chaînes de valeur de l'économie rurale. En outre, chaque pays sera amené à conduire des projets pilotes liés au développement des capacités chez les jeunes. Le Fonds fiduciaire de solidarité africain a été lancé en 2013. Placé sous l'égide de l'Afrique, il vise à améliorer l'agriculture et la sécurité alimentaire à travers le continent.

R. E.

LAGHOUAT

Lutte contre la désertification

Une enveloppe de 400 millions DA a été consacrée à des projets de lutte contre la désertification à travers la wilaya de Laghouat, selon la Conservation des forêts. Une tranche de 270 millions DA de ce financement a été déjà consommée et a permis de réceptionner plusieurs opérations inscrites dans le domaine, en attendant la livraison prochaine du reste à réaliser des opérations programmées, a fait savoir le conservateur des forêts de la wilaya, Abdelatif Gasmi.

Ainsi, ont été plantés 1.580 hectares d'espaces forestiers sur les 1.858 ha projetés, en plus de la réception de 592 ha de plantations fourragères sur les 1.833 ha projetés, a-t-il précisé.

Les opérations de fixation de dunes ont porté sur une surface globale de 135 hectares, pour un coût de 33 millions DA au titre du programme sectoriel et du fonds de développement des régions du Sud, selon le même responsable.

La wilaya de Laghouat a bénéficié, par ailleurs, d'un programme d'extension du barrage vert sur 300.000 hectares, une opération en phase de préparation pour entamer prochainement la phase de plantation, avec la contribution des communes et de la population. La superficie sylvicole de la wilaya de Laghouat couvre 92.732 hectares, soit près de 3% de sa superficie totale, avec, toutefois, plus de 3.239 hectares de superficies réellement menacées par le phénomène de désertification, alerte la Conservation des forêts.

EL-BAYADH

Transport scolaire renforcé

La flotte du transport scolaire dans la wilaya d'El-Bayadh a été renforcée, au titre de la nouvelle saison scolaire, de quatre nouveaux bus, à l'initiative du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, a annoncé la Direction locale de l'Education nationale.

Ces véhicules ont été affectés aux communes d'Erbouat, El-Meharra, Boualem et Stittène pour assurer le transport de quelque 3.000 élèves issus des zones rurales et enclavées relevant de ces collectivités, a précisé le directeur de l'éducation d'El-Bayadh, Abderrahmane Boukermouche.

Selon le même responsable, le secteur de l'éducation qui dispose d'une flotte de transport scolaire constituée de 116 bus, dont certains en panne, accuse un déficit de 26 véhicules.

Par souci de remédier à cette situation, durant cette année scolaire, une enveloppe de 70 millions DA a été consacrée par la wilaya d'El-Bayadh pour l'acquisition de nouveaux bus, en plus de la possibilité d'un recours à la location de bus au niveau des communes accusant un déficit en transport scolaire, a assuré M.Boukermouche.

Des instructions ont été données pour la maintenance des bus en panne au niveau des communes et leur exploitation de manière rationnelle, a-t-on indiqué à la direction de l'éducation de la wilaya d'El-Bayadh.

APS

MOSTAGANEM, FERME EXPÉRIMENTALE D'AQUACULTURE ET DE BIOLOGIE MARINE

Lancement des travaux de réalisation

A Mostaganem, l'université Abdelhamid Ibn Badis lancera prochainement la réalisation d'une ferme expérimentale d'aquaculture et de biologie marine dans la commune de Stidia (15 km à l'ouest du chef-lieu de wilaya), a annoncé le directeur de cet établissement d'enseignement supérieur, le professeur Belhakem Mustapha, indiquant, lors d'un point de presse que ce projet qui s'étend sur une superficie de 4 hectares permettra, une fois mis en service, d'effectuer des études et recherches sur différentes espèces marines, ainsi que la formation des étudiants dans ce domaine pour développer la filière aquacole.

PAR BOUZIANE MEHDI

Les procédures administratives portant sur l'acquisition du terrain et la délivrance du permis de construire ont été achevés en attendant la désignation de l'entreprise chargée des travaux, a fait savoir l'APS, ajoutant que les travaux sont, par ailleurs, en cours pour la réalisation de nombreux projets à travers des facultés dont deux amphithéâtres et l'aménagement d'un autre totalisant 900 places pédagogiques dans les facultés de sciences et technologies (ex-Institut d'agronomie) et l'Ecole supérieure d'agriculture, ainsi que la construction d'un bloc pour laboratoires et deux autres pédagogiques.

D'autre part, il est attendu bientôt la réception d'une salle omnisports à l'institut d'éducation physique et sportive.

Pour cette nouvelle rentrée, l'université Abdelhamid-Ibn Badis de Mostaganem a accueilli 5.654 nouveaux étudiants dont 200 et 350 étudiants à l'école supérieure des enseignants et l'école supérieure d'agriculture respectivement, pour atteindre un effectif global de 31.000 étudiants répartis sur sept facultés, a affirmé l'APS, soulignant que cet établissement d'enseignement supérieur sera doté par 72 postes budgétaires de maitre-assistant, sachant que l'université compte 12 domaines, 34 filières et 76 spécialités.

Dans la wilaya, l'enseignement dispose de 9 facultés, d'un institut d'éducation physique et sportive, d'une école supérieure des enseignants, d'une autre d'agriculture, d'une école préparatoire en sciences de la nature et vie et de sept cités universitaires accueillant d'une capacité théorique de plus de 15.000 lits.

B. M.

TIZI-OUZOU, VOIE FERRÉE VERS THÉNIA

Taux d'avancement des travaux de plus de 78%

Les travaux de modernisation et d'électrification de la ligne ferroviaire Thenia-Tizi-Ouzou, ont atteint un taux d'avancement de plus de 78% a indiqué, la semaine dernière à l'APS, le directeur local des transports Samir Naït Youcef.

La pose de la voie sur le tronçon reliant la commune de Tadmait (entrée ouest de la wilaya) à celle de Draâ Ben Khedda (à 10 km à l'ouest de Tizi-Ouzou) est achevée et les trois des gares prévues à Tadmait, Draa Ben Khedda, et Tizi-Ouzou ainsi que la halte de Boukhalfa sont également réalisées et il ne reste plus que l'installation de la signalisation, a-t-il expliqué.

Pour ce qui est du reste du tronçon devant relier la ville de Draâ ben Khedda à celle de Tizi-Ouzou, *"les grandes ouvertures de voie ont été réalisées jusqu'à Bouïd, à hauteur de Boukhalfa, et à partir de cet endroit et jusqu'a Tizi-Ouzou (Boulevard Stiti) la voie suivra l'ancien tracée qui fera l'objet d'élargissement et d'aménagement et dont les travaux ne sont et pas encore entamés"*, a ajouté M. Naït Youcef.

S'agissant des oppositions qui ont entravé et retardé la réalisation de ce projet structurant lancé en juillet 2012 pour un délai de 19 mois, le directeur des transports a indiqué qu'elles ont été levées à l'exception d'une au niveau de la halte de Boukhalfa ou des riverains réclament le terrain.

"Ce terrain est la propriété de la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) tel que le confirment les documents existants, les services des domaines et l'enquête menée par un expert foncier engagé par la direction locale des transports", a-t-il souligné ajoutant que la procédure de prise de possession de cette assiette par la SNTF, est en cours.

Il reste également la réalisation d'une trémie, dont les études sont en cours, à l'entrée ouest de la ville de Tizi-Ouzou après la halte de Boukhalfa.

Ce projet, qui n'était pas prévu initialement, a été inscrit par le ministre des transports lors de sa visite de travail, en septembre 2015, dans la wilaya et répond au souci d'éliminer les passages à niveau et les risques d'accidents qu'ils peuvent induire, rappelle-t-on.

Le tronçon Boulevard Stiti-Oued Aïssi, comprenant trois gares implantées au Boulevard Stiti, Bouhinoun (gare multimodale) et Oued Aïssi, déjà construites et prêtes à être mises en service, est achevé, tandis que l'extension de la voix jusqu'à Azazga à l'Est et Draâ El Mizan à l'Ouest, les études sont en cours, a rappelé M. Naït Youcef.

Concernant l'électrification de cette voie ferrée, le directeur des transports a indiqué que la pose des poteaux a été effectuée. Quant aux 25 ouvrages d'art prévus dans le cadre de ces projets, ils ont été également réalisés.

M. Naït Youcef n'a pas voulu avancer de délais concernant la livraison de ce projet. Il a invité l'ensemble des concernés par ce projet maitre d'ouvrage et entreprise réalisatrices, a œuvrer pour sa réception dans les meilleurs délais.

Ce projet de modernisation et d'électrification de cette ligne ferroviaire, permettra, à son achèvement, de parcourir la centaine de kilomètres séparant Tizi-Ouzou d'Alger en 1h10mn seulement grâce au train rapide d'une vitesse de 160 km/h.

Doté d'une enveloppe financière initiale de plus de 56,255 milliards de dinars, le projet a été confié à un groupement d'entreprises ETRHB (Algérie), Teixeira Duarte (Portugal), Enyse (Espagne) et Ozgun (Turquie).

APS

EL-TARF, AGENCE NATIONALE DE SOUTIEN À L'EMPLOI DES JEUNES

Taux de recouvrement des prêts de 73 %

A El-Tarf, le taux de recouvrement des prêts auprès de l'antenne de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) a atteint 73%, a indiqué le directeur local de ce dispositif d'aide à l'emploi, Elyès Maâtoug, et ce lors d'un point de presse consacré au bilan semestriel des activités de ce dispositif pour l'année en cours.

PAR BOUZIANE MEHDI

Un total de 247 millions de dinars a été remboursé par les bénéficiaires de projets financés par l'Ansej, depuis sa création en 1998, a précisé le même responsable, ajoutant que 152 bénéficiaires récalcitrants ont été poursuivis en justice.

Ayant généré 280 emplois, pas moins de 152 micro-entreprises ont été créées, entre janvier et juillet derniers, a détaillé Elyès Maâtoug qui a estimé qu'un taux de 50% de ces projets relève du secteur agricole, lequel attire de plus en plus les jeunes promoteurs de cette wilaya à vocation agricole par excellence. Le secteur de l'industrie totalise 16% des projets financés durant les sept premiers mois de l'année 2016, a encore noté l'APS, ajoutant que les secteurs du bâtiment et des travaux publics (BTP) et des fonctions libérales suivent avec un taux de 10% de l'ensemble des projets validés et financés.

Dans la wilaya d'El-Tarf, 7.083 micro-entreprises, tous créneaux confondus, ont été créées depuis le lancement du dispositif Ansej, a rappelé le même responsable, indiquant que pas moins de 15.712 emplois ont été créés dans le cadre de ces projets.

Selon l'APS, le taux de financement accordé par l'Ansej au profit des quatre secteurs (agriculture et pêche, BTP, industrie et maintenance, artisanat) est passé de 32% en 2011 à 82% durant les sept derniers mois de l'année en cours, par contre le taux de financement des projets relevant du secteur des services est, quant à lui, en nette régression, passant de 66% en 2011 à 14% durant le premier semestre 2016, et cela à cause des nouvelles orientations exigées (qualifications, qualité du projet...).

Une amélioration *"sensible"* du nombre de jeunes entrepreneurs issus de la formation professionnelle a été constatée, avec un taux de financement pour la création de micro-entreprises passant de 23% en 2011 à 78% durant les six derniers mois de l'exercice en cours, a expliqué le directeur de l'Ansej à l'APS, ajoutant que le nombre des promoteurs universitaires a lui aussi enregistré un bond passant de 8% en 2011 à 14% durant le premier semestre de 2016.

Par ailleurs, M. Maâtoug a mis en relief les efforts déployés par l'Etat pour encourager les projets porteurs, insistant également sur l'importance des campagnes de sensibilisation retenues dans le but d'inciter les jeunes à créer des projets dans le secteur du tourisme compte tenu des énormes potentialités existantes dans ce domaine dans la wilaya d'El-Tarf.

B. M.

SIDI BEL-ABBES, DAÏRA DE SIDI ALI-BOUSSIDI

Plusieurs projets en cours de réalisation

Plusieurs projets de développement sont en cours de réalisation au niveau de la daïra de Sidi Ali-Boussidi, localité située à l'ouest de la wilaya de Sidi Bel-Abbès, en vue d'améliorer les conditions de vie des citoyens.

Ces projets inscrits au niveau de cette collectivité, ces dernières années, connaissent un taux d'avancement appréciable et certains seraient sur le point d'être réceptionnés, comme l'a constaté sur place le wali de Sidi Bel-Abbès, Mohamed Hattab, au cours d'une visite d'inspection, effectuée durant toute la journée du lundi.

Parmi ces projets figure la réalisation de quelque 1018 logements de différents types, dont 80 destinés à la commune de Sidi Ali-Boussidi, inscrits dans le cadre de l'éradication de l'habitat précaire (RHP). Ils seront réceptionnés à la fin de ce mois de septembre, en plus de 30 autres logements de type public locatif réalisés au niveau de la commune de Sidi Dahou, dont le taux d'avancement des travaux avoisine les 75%.

Au cours de cette visite, le wali a insisté sur la nécessité d'achever les travaux d'aménagement urbains avant le début de la saison des pluies, en plus de la réhabilitation des tronçons routiers détériorés au niveau de certaines agglomérations de la commune de Sidi Ali-Boussidi.

Au niveau de la même localité, le wali a inspecté les travaux de réalisation d'un stade communal nécessitant une dotation financière de plus de 90 millions DA. L'infrastructure sera revêtue de gazon synthétique de 4e génération. Ce stade est considéré comme la troisième installation de la wilaya, en terme de capacité d'accueil, après les stades 24 - Février et des Frères Amarouche.

Il a, par la suite, inspecté le projet de réalisation d'un établissement hospitalier (ESP) dont les travaux tirent à leur fin au niveau de commune de Lamtar. L'hôpital sera *"réceptionné prochainement"*, a-t-on souligné et devra améliorer les prestations assurées aux habitants de cette région.

D'autre part, le wali a visité, dans la même commune, les 20 locaux commerciaux, distribués en juin dernier et non exploités par leurs bénéficiaires faute de leur raccordement aux réseaux de gaz et d'électricité. Le wali a instruit les responsables de Sonelgaz de régler le problème dans les plus brefs délais.

Au terme de sa visite, le wali a estimé que les projets inscrits au profit de cette collectivité sont lancés et connaissent un taux d'avancement appréciable et devraient être prochainement réceptionnés. Il a insisté sur le fait toutes les doléances des citoyens exprimées dans le passé se sont matérialisées sur le terrain. Il a assuré que les efforts de développement se poursuivent afin de répondre aux attentes de toute la population.

Cette visite d'inspection est la première halte d'une série de visites sur le terrain des différentes daïras et communes de la wilaya afin de s'enquérir de l'état d'avancement des travaux des projets de développement et d'entreprendre un travail de proximité avec les populations locales.

APS

BECHAR

9 terrains revêtus en gazon synthétique

Un programme de revêtement en gazon synthétique de neuf terrains de sport à travers autant de quartiers de la commune de Béchar vient d'être finalisé, selon la Direction de la jeunesse et des sports.

Une enveloppe de 82 millions DA a été consacrée à la concrétisation de ce programme inscrit au titre des opérations de développement de la pratique des sports collectifs à travers la wilaya, a-t-on précisé.

Le secteur a procédé à un vaste projet de rénovation et d'aménagement de plusieurs infrastructures sportives et de jeunesse à travers les 21 communes de la wilaya avec un financement de 120 millions DA dégagé sur le programme sectoriel de développement, a-t- on souligné.

Une nouvelle salle omnisports de 500 places a été aussi récemment réalisée et ouverte aux activités sportives et de jeunes au sud de la commune de Bechar. Un financement public de 180 millions DA a été alloué pour la réalisation et l'équipement de cette nouvelle structure qui vient renforcer ce type d'installations au niveau de la commune de Béchar qui compte trois salles similaires, selon la même source.

M'SILA

117 enseignants recrutés pour le staff pédagogique

Le staff pédagogique de l'université Mohamed-Boudiaf de M'sila a été consolidé, au titre de l'année 2016-2017 par 117 nouveaux postes de travail destinés aux enseignants doctorants, a indiqué, lundi à l'APS, le recteur de cet établissement.

Ces postes seront répartis sur plusieurs facultés et spécialités, a précisé le responsable, soulignant que toutes les conditions nécessaires ont été mobilisées pour la réussite du concours de recrutement qui sera prochainement organisé a précisé le Pr Mohamed Tahar Helilat.

La rentrée universitaire 2016-2017 a été marquée dans la capitale du Hodna par l'ouverture de quatre nouvelles spécialités en master en l'occurrence anglais, français, chimie et chimie –pharmaceutique, selon le même responsable précosant que l'université a procédé au traitement des dossiers d'équivalence des diplômes universitaires en 75 spécialités en licence et 95 en master réparties sur sept facultés et deux instituts.

L'université Mohamed-Boudiaf compte 1.500 enseignants de différents grades qui assurent l'encadrement pédagogique de 31.000 étudiants, dont plus de 7.000 nouveaux inscrits répartis sur les facultés des sciences économiques, du commerce et de gestion, des sciences de la nature et de la vie, de technologie et des sciences humaines, a-t-on signalé de même source.

APS

SYRIE

Une violation de la trêve humanitaire replongera Alep dans le chaos

Une violation de la trêve humanitaire instaurée à Alep en Syrie relancera inévitablement les hostilités dans la région et amènera à coup sûr les forces russes et syriennes à reprendre leurs opérations, notent les observateurs à Moscou.

"*La pause humanitaire a été décidée pour le seul objectif de permettre à ceux qui le désirent, de quitter le quartier Est d'Alep. Au cas où se poursuivront les attaques lancées par les militants de l'opposition, ces derniers seront alors contrés",* a fait remarquer le vice-président de la commission des Affaires internationales au Conseil de la Fédération de Russie, Andrey Klimov.

Mercredi soir, les forces russes et syriennes ont décidé de prolonger de trois heures supplémentaires la durée de la trêve humanitaire du 20 octobre à Alep, initialement fixée à huit heures. Le cessez-le-feu débutera à 8h00 locales (5h00 Gmt) et se terminera à 19h00, selon le général Serguei Roudskoi, chef du commandement opérationnel principal de l'état-major général des Forces armées russes.

Moscou et Damas ont décidé de prolonger cette trêve, pour satisfaire *"de nombreuses sollicitations émanant de représentants d'organisations internationales"*. Cette prolongation *"permettra aux représentants de l'Onu et au Croissant-Croissant syrien de mettre en œuvre toutes les mesures pour laisser les malades et les blessés et les personnes qui les accompagnent, ainsi que la population civile, quitter la ville"*, selon un communiqué de l'armée russe.

Le déroulement de l'évacuation sera diffusé en temps réel sur le site du ministère russe de la Défense grâce à des caméras de vidéosurveillance installées près des couloirs humanitaires, selon le général russe. Ce dernier a souligné que *"les parties russe et syrienne ont rempli toutes leurs obligations liées à la mise en place d'une opération humanitaire à Alep-Est"*.

Selon les observateurs, la Russie craint que cette trêve soit rompue par des groupes armés *"djihadistes"* et appelle à la nécessité impérieuse de faire le distinguo entre *"opposition modérée et terroristes",* condition indispensable, selon Moscou, pour parvenir à un règlement de la situation à Alep.

C'est pour cette raison là qu'un panel d'experts du Groupe international de soutien à la Syrie, s'est réuni à Genève pour *"accélérer le processus de séparation entre les opposants modérés des autres groupes appelés Djihadistes"*.

Selon le sénateur russe, Andrey Klimov, *"plusieurs groupes armés en Syrie sont contrôlés par le Pentagone et des unités de commando américaines. Ce serait étonnant si les Etats-Unis ne disposaient pas d'agents d'influence au sein de l'opposition armée et au sein des autres groupes islamistes qui cherchent à destituer Assad"*.

Le Corridor de Mossoul mène à la Syrie Moscou craint par ailleurs une infiltration en Syrie des terroristes de l'organisation terroriste autoproclamée Etat islamique (EI, Daech) à partir de la ville irakienne de Mossoul.

L'offensive sur Mossoul de l'armée irakienne, soutenue par la coalition internationale dirigée par les Etats-Unis, *"ne doit pas chasser les terroristes de l'organisation autoproclamée Etat islamique (EI, Daech) d'Irak vers la Syrie",* a mis en garde mercredi le chef d'état-major de l'armée russe.

"Il ne faut pas chasser les terroristes d'un pays à l'autre, mais les détruire sur place", a déclaré le général Valeri Guerassimov.

Les forces irakiennes ont lancé dans la nuit de dimanche à lundi une offensive pour reprendre Mossoul, deuxième ville du pays, aux mains de Daech depuis juin 2014.

Avant d'atteindre les abords directs de Mossoul où seraient retranchés entre 3.000 et 4.500 éléments de l'EI, les forces irakiennes doivent traverser des territoires contrôlés par les terroristes autour de la cité.

Le risque d'une retraite des éléments de l'EI vers la Syrie est plausible. Le sénateur Klimov suggère de *"jeter un coup d'œil sur une carte géographique"* pour voir d'où sont lancées les attaques de la coalition dirigée par les Etats-Unis. "*En d'autres termes, les éléments de l'EI se voient offrir un corridor pour effectuer une retraite vers la Syrie"*.

L'armée syrienne prête à abattre les avions turcs volant dans son ciel

L'armée syrienne s'est dite prête à abattre tout avion des forces aériennes turques dans l'espace aérien syrien en cas d'intrusion.

Les forces gouvernementales syriennes vont abattre tout avion turc en cas de nouvelles frappes contre le territoire syrien, signale le commandement syrien dans un communiqué. *"L'armée syrienne va riposter à chaque nouvelle tentative de violer l'espace aérien syrien de la part d'avions militaires turcs : ils seront abattus à l'aide de tous les moyens disponibles"*.

Le commandement syrien a accusé les forces aériennes turques pour avoir bombardé des villages dans le nord d'Alep.

"Le régime d'Erdogan est responsable du meurtre de 150 civils dans les villages d'Hassadjek, de Vardia et de Hessya lors de frappes aériennes", souligne le communiqué. Le 24 août dernier, l'armée turque a lancé l'opération Bouclier de l'Euphrate contre Daech. Elle a délogé les djihadistes de la ville frontalière syrienne de Jarablus avec la participation de l'opposition syrienne et poursuit son offensive en direction du sud-est. Le président turc Recep Tayyip Erdogan a déclaré que l'opération visait à déloger les terroristes du territoire d'une superficie totale de 5.000 kilomètres carrés et à y créer une zone de sécurité pour y installer les réfugiés.

CINQ ANS SANS KADHAFI

"Non une révolution, mais une catastrophe du peuple libyen"

Il y a cinq ans jour pour jour le leader libyen Mouammar Kadhafi a été assassiné de sang-froid devant les caméras des téléphones mobiles des rebelles et ce, avec le consentement des pays ayant pris part à l'intervention militaire en Libye.

Cinq ans se sont écoulés depuis l'assassinat du dirigeant libyen Mouammar Kadhafi et le pays est plus que jamais éloigné des valeurs démocratiques qui ont servi de prétexte à l'intervention militaire internationale. La crise dans laquelle est plongée la Libye résulte de l'ingérence de pays tiers dans les affaires de ce pays nord-africain, considère le journaliste Abdel Baset bin Hamel. *"L'expérience libyenne qui a duré 43 ans sous Mouammar Kadhafi restera sans précédent. Le pays a régulièrement connu des réformes, répondant aux difficultés qui émergeaient de temps en temps dans le domaine de l'éducation, de la médecine ou celui de l'infrastructure. La raison de la crise que le pays vit aujourd'hui est les changements entrepris par les mains des forces extérieures et ce avec le consentement international. Ce qui se passe aujourd'hui peut être qualifié comme la réalisation des objectifs personnels de grandes puissances",* a-t-il indiqué dans un commentaire à *Sputnik.* Alors, en 2011, tout le monde était si préoccupé par le salut et la protection des civils que les pays ont vite adopté la résolution du Conseil de sécurité de l'Onu qui a autorisé 43 pays à *"employer leur arsenal militaire diversifié contre (…) le régime Kadhafi"*, rappelle l'interlocuteur de l'agence. "*Il est clair que l'opération militaire d'envergure n'avait pas pour but le règlement de la crise compte tenu du fait qu'aujourd'hui à Syrte et à Benghazi on assassine des Libyens. En outre, cette opération militaire a permis de voler des milliards de dollars aux Libyens*", poursuit-il.

Or, l'intervention avait pour but de renverser le régime de Mouammar Kadhafi et non de venir à bout de la crise. *"Il est curieux de noter que M. Kadhafi était la seule personne qui avait proposé à l'époque d'unifier l'Afrique et la seule personne dont l'activité était dirigée vers la création d'une armée africaine unifiée. Du point de vue politique, la Libye était le pays le plus indépendant de la région. Mais les grands pays, les États-Unis en tête, ont trouvé un prétexte dans la "protection des civils et la propagation de la démocratie". Et personne n'a alors prêté attention au fait qu'il y avait une jeunesse libyenne qui avait réellement des revendications, dont de meilleures conditions de vie et la création d'emplois. Cette jeunesse et leurs revendications ont été utilisées par des forces précises dans leurs propres intérêts",* fait remarquer M. Bin Hamel.

Et de pointer que la secrétaire d'État américaine de l'époque, Hillary Clinton, a joué un rôle actif dans ce processus.

"Ce qui s'est passé n'était pas une révolution, mais la catastrophe des Libyens en raison de laquelle on les tue jusqu'au jour d'aujourd'hui », a pointé le journaliste. Selon lui, à ce jour la Libye est le pays le plus infructueux à tous les niveaux. Or, ce qui avait permis à l'époque à M. Kadhafi d'éviter tous ces problèmes est sa connaissance du pays et des relations intertribales.

"*Il a pris l'initiative de trouver des compromis pour unir le peuple sous un même et seul drapeau. Il avait le don de leader. Il était plutôt perçu comme leader que comme une personnalité officielle. Autrement dit, Kadhafi était un phénomène unique*", a conclu Abdel Baset bin Hamel.

MIDI SPORTS

CLASSEMENT FIFA

L'Allemagne et le Brésil pressent, la France progresse

Page 14

COUPE DE LA CAF

LES MODALITÉS DE L'ORGANISATION DU MATCH FIXÉES EN DÉBUT DE SEMAINE PROCHAINE

CHAMPIONNAT DU MONDE 2017 DES U21 DE HANDBALL

L'Algérie prête pour l'organisation

CHAMPIONNAT DU MONDE 2017 DES U21 DE HANDBALL

L'Algérie prête pour l'organisation

L'Algérie est prête pour l'organisation de la 21e édition du Championnat du monde 2017 des U21 messieurs, selon les experts de la Fédération internationale de handball, en visite ce week-end aux infrastructures sportives et hôtelières de la capitale.

PAR MOURAD SALHI

Une délégation d'experts de la Fédération internationale de handball a effectué ce week-end une visite d'inspection aux infrastructures sportives de la capitale qui devraient abriter les matchs de ce rendez-vous international. Pour la journée de jeudi, cette délégation a visité la salle Harcha-Hacène, la salle OMS (la Coupole) du complexe sportif Mohamed-Boudiaf ainsi que le Cercle sportif de Ben-Aknoun. Dans l'après-midi, les représentants de l'instance internationale de handball ont visité les salles Chéraga, Aïn Benian, El-Biar, Centre féminin de Ben-Aknoun, avant d'être reçus par le ministre de la Jeunesse et des sports, El Hadi Ould Ali. La visite d'hier a été consacrée aux installations hôtelières qui devraient accueillir les différentes délégations internationales, à l'image de l'Hôtel El Aurassi, Sheraton ainsi que l'Ecole de tourisme d'Aïn Benian. Dans la soirée, la délégation de l'IHF a été reçue par Mustapha Beraf, Président du Comité olympique algérien, avant de quitter aujourd'hui le pays avec beaucoup de satisfactions. Tous les membres de la délégation étaient impressionnés par les installations et affichent un grand optimisme quant à une bonne réussite de l'événement de juillet prochain.

Mourad Aït-Kaci Ali, le directeur de l'organisation sportive (DOS) et président de la commission de l'organisation sportive de la dernière Coupe d'Afrique des nations (CAN-2014), à Alger, confirme que l'Algérie est fin prête pour la réussite de cet événement d'envergure. *"Tout est fin prêt pour la réussite de cet événement d'envergure. Les salles désignées pour abriter la compétition réondent aux normes internationales et sont toutes prêtes. Il ne faut pas sous-estimer les compétences algériennes. L'Algérie possède les moyens nécessaires pour organiser les grands événements internationaux. Une chose est sûre, le choix porté sur l'Algérie n'est pas fortuit"*, a indiqué ce responsable et d'ajouter : *"Nous sommes tous mobilisés pour faire en sorte que cette édition du Championnat du monde soit une réussite totale pas seulement pour la Fédération mais surtout pour notre pays. Les concernés travaillent d'arrache-pied pour tout mettre en place. En tout cas, rien ne sera laissé au hasard pour assurer une meilleure organisation de l'événement"*, a-t-il ajouté.

Pour la compétition, un Comité d'organisation et un autre médical composés des personnes compétentes seront mis en place avant le déroulement de la compétition. La Fédération algérienne possède une certaine expérience dans l'organisation de ce genre d'événement puisqu'elle avait déjà organisé la 21e édition de la Coupe d'Afrique des nations (messieurs-dames) et tout s'est déroulé dans de parfaites conditions. D'autres ministères vont être impliqués dans l'organisation de ce grand événement, à l'image de celui de l'Intérieur, la Défense, du Tourisme, la Santé et des Transports. Si les uns vont assurer la sécurité, d'autres vont s'occuper des transports des délégations de l'hébergement vers les salles. L'édition 2013 du Mondial des U-21 s'est déroulée en Bosnie-Herzégovine et le titre est revenu à la Suède.

M. S.

CLASSEMENT FIFA

L'Algérie se maintient à la 35e place mondiale

L'Algérie s'est maintenue à la 35e place mondiale au classement de la Fédération internationale de football (FIFA) du mois d'octobre, marqué par les qualifications au Mondial-2018 et publié jeudi par l'instance dirigeante du football mondial. Les Verts qui restent sur un nul à domicile contre les Lions Indomptables du Cameroun (1-1) reculent en revanche d'une place au niveau africain, devancés par la Côte d'Ivoire (31e, +3) et surtout le Sénégal, désormais deuxième meilleure nation africaine grâce aux sept places gagnées (32e mondial).

Les Lions de la Terranga du Sénégal, prochains adversaires de l'Algérie en phase finale de la CAN-2017 au Gabon, enregistrent la meilleure progression africaine en octobre grâce à sa série de victoires dont la dernière contre le Cap-Vert en qualifications du Mondial-2018. Les deux autres adversaires de l'Algérie à la CAN-2017, la Tunisie et le Zimbabwe, réalisent eux aussi de bonnes opérations. Les Aigles de Carthage gagnent 4 places (38e) et les Warriors 3 places (110e).

D'autre part, les adversaires de la sélection algérienne en qualification du mondial-2018 ont connu des fortunes diverses. Le Nigeria, qui accueillera les Verts le 12 novembre prochain à Uyo pour le compte de la seconde journée, fait un bond de 4 places (60e), devancé par le Cameroun (59e, 0).

En revanche, la Zambie, qui s'est inclinée lors de sa première sortie des qualifications à la Coupe du Monde 2018 devant le Nigeria (1-2), recule de deux places (94e).

Le classement du mois d'octobre voit, par ailleurs, le retour sur le podium de l'Allemagne et du Brésil, respectivement deuxième et troisième désormais. Grâce à leurs deux succès aux dépens de la République tchèque (40e, moins 7) et l'Irlande du Nord (36e, moins 6), les champions du monde en titre se rapprochent en outre de la première place occupée par l'Argentine, qui ne compte plus que 156 points d'avance. L'Espagne effectue quant à elle son retour dans le Top 10, tandis que trois autres nations européennes enregistrent le meilleur classement de leur histoire : la Pologne (15e, +2), l'Islande (21e, +6) et le Kosovo (164e, +4).

La prochaine édition du classement mondial sera publiée le 24 novembre prochain.

APS

CAN-2017 (TIRAGE AU SORT) Gr B

Algérie et Sénégal, les favoris de Madjer

L'ancienne star du football algérien, Rabah Madjer, a jugé que le groupe B de la Coupe d'Afrique des Nations 2017 dans lequel évoluera l'Algérie aux côtés de la Tunisie, du Sénégal et du Zimbabwe était *"équilibré"* mais pense que les Verts et les Lions de la Téranga devraient passer au second tour de la compétition. *"C'est un groupe équilibré avec la présence du Sénégal et de la Tunisie, mais il ne faut surtout pas oublier le Zimbabwe, un adversaire qu'il faut prendre très au sérieux pour éviter toute mauvaise surprise. Certes, nous avons battu cette équipe à plusieurs reprises mais elle a été toujours difficile à manier"*, a déclaré Madjer au micro d'El-Heddaf TV. L'Algérie a hérité du groupe B à la CAN-2017 prévue du 14 janvier au 5 février selon le tirage au sort effectué mercredi soir à Libreville (Gabon).

"Concernant la Tunisie, c'est une belle équipe qui pratique un football technique et efficace ressemblant à notre façon de jouer. Ce sera un derby intéressant qui promet, une sorte de défi pour les deux équipes", a-t-il dit. La dernière confrontation officielle entre l'Algérie et la Tunisie remonte à la CAN-2013 en Afrique du Sud. Un but de Youssef Msakni à l'ultime minute de la partie avait permis aux Tunisiens de l'emporter 1-0.

Mais l'ancien joueur du FC Porto dans les années 1980 appréhende beaucoup plus le match du Sénégal qui demeure, selon lui, une *"grande équipe"*. *"C'est une équipe très forte composée d'excellentes individualités, physique et technique. Ils sont habitués aux conditions de jeu africaines. Ils sont prêts à jouer sur un même rythme sans problème contrairement à notre équipe qui souffre beaucoup des conditions de jeu difficiles en Afrique, notamment l'humidité et les pelouses difficiles. Personnellement, je crains le Sénégal plus que la Tunisie"*, a-t-il estimé.

Les Verts entameront le tournoi contre le Zimbabwe le 15 janvier à Franceville alors que l'autre rencontre mettra aux prises le Sénégal à la Tunisie. Pour l'ancien sélectionneur d'Algérie, le fait de débuter le tournoi contre le Zimbabwe qui retrouve la CAN après plusieurs années d'absence, est une bonne chose, à condition de s'imposer. *"Débuter la compétition contre le Zimbabwe est une bonne chose mais à condition de remporter les trois points de la victoire et espérer un nul entre Tunisiens et Sénégalais"*. Les deux premiers du groupe se qualifieront pour les quarts de finale de la CAN-2017.

APS

COUPE DE LA CAF

Les modalités de l'organisation du match fixées début de cette semaine

Les modalités liées à l'organisation de la finale aller de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF) entre le MO Béjaïa et le TP Mazembe (RD Congo), le 29 octobre au stade Mustapha-Tchaker de Blida, seront fixées début de cette semaine, a indiqué jeudi la direction de l'enceinte.

"Une réunion est prévue pour le début de la semaine prochaine en présence de toutes les parties concernées et au cours de laquelle tout sera tiré au clair à propos de l'organisation de la finale", a déclaré à l'APS, Mustapha Zidoune, directeur du stade Tchaker. Les supporters du MOB souhaitent que tous les billets de la finale soient vendus au niveau du stade de l'Unité maghrébine de Béjaïa afin que le maximum des fans aient le privilège de s'en offrir.

"Le nombre de billets et les lieux de leur vente seront fixés justement au cours de la réunion en question. Pour le moment, nous n'avons encore rien décidé", a expliqué Zidoun.

Lors des rencontres de la sélection algérienne dans la même infrastructure, la direction de cette dernière met généralement 22.000 billets en vente, sachant que le stade peut accueillir jusqu'à 35.000 spectateurs. C'est la troisième fois que ce stade abrite une finale continentale inter-clubs. L'ES Sétif avait remporté à Tchaker la Ligue des champions en novembre 2014 ainsi que la Super Coupe d'Afrique en février 2015. Le MOB a réussi un véritable exploit en se qualifiant en finale de la Coupe de la CAF pour sa première participation internationale. Les 'Crabes', actuellement en stage à Sousse (Tunisie), espèrent réaliser un score rassurant avant le match retour prévu le 6 novembre à Lubumbashi.

Les deux équipes s'étaient déjà affrontées lors de la phase de poules. Le MOB a été accroché à domicile (0-0) et battu à Lubumbashi (1-0).

APS

Medhi Lacen : *"Tirage difficile, mais pour aller loin, il faut passer par là"*

L'ex-capitaine de la sélection algérienne de football, Medhi Lacen, a qualifié de *"difficile"* le groupe dans lequel les Verts évolueront lors de la prochaine Coupe d'Afrique des nations (CAN-2017) au Gabon, ajoutant que toute équipe ambitionnant d'aller loin dans la compétition *"doit passer par là"*.

L'Algérie a hérité du groupe B composé également de la Tunisie, du Sénégal et du Zimbabwe, selon le tirage au sort effectué mercredi à Libreville. *"C'est un groupe pas du tout facile. Mais il faut passer par là si on veut aller loin dans la compétition"*, a posté Lacen sur sa page Twitter officielle. Lacen (32 ans) a mis un terme à sa carrière internationale à l'issue de la précédente édition de la CAN, déroulée en 2015 en Guinée équatoriale et au cours de laquelle les Verts avaient quitté l'épreuve en quarts de finale, battus par la Côte d'Ivoire (3-1), future championne d'Afrique. Il compte 46 sélections avec 0 but. Le milieu défensif est actuellement le capitaine d'équipe de Getafe, qui a été relégué en deuxième division espagnole à l'issue de l'exercice dernier. Il est dans ce club depuis 2011. La prochaine CAN aura lieu entre le 14 janvier et le 5 février 2017. Les Verts débuteront la compétition face au Zimbabwe au stade de Franceville.

APS

EQUIPE NATIONALE

Ounas avait tranché il y a un an déjà

S'il préférait rester évasif et affirmait ne souhaiter trancher son avenir international qu'en 2017, Adam Ounas avait en réalité fixé son choix depuis un long moment. Depuis un an déjà. Le virevoltent gaucher des Girondins de Bordeaux a révélé que son choix d'opter pour l'Algérie avait été effectué très tôt dans sa (jeune) carrière, lui qui n'avait jamais fait mystère de son attachement au pays à travers les réseaux sociaux. *"Je ne vais pas mentir, ça faisait déjà un an dans ma tête que mon choix était l'Algérie. J'attendais juste le bon moment au niveau de mon club car je ne jouais pas trop en ce moment, a-t-il confié hier sur le plateau de Girondins TV, la Télévision de son club. J'ai donc attendu le début de saison pour pouvoir faire une saison complète en club et en sélection. Et pourquoi pas être sélectionné pour la CAN. Il y a de grands joueurs dans cette sélection comme Riyad Mahrez, Brahimi, Feghouli, Slimani. Ce sont de bons joueurs européens. Je pense que cette équipe peut aller loin. C'est surtout défensivement où l'on doit s'améliorer."*

Un choix mûrement réfléchi et totalement assumé, en ayant pris beaucoup de paramètres en ligne de compte. *"Je ne pense pas regretter ce choix à l'avenir. Certains me disent que l'Algérie ça peut être un plus pour moi et pour le club. D'autres personne me disent le contraire. Moi j'ai fait mon choix par rapport à la sélection où je pouvais évoluer le plus et m'imposer le plus. J'espère vraiment réussir et que ce choix là soit le bon. En termes de proches, tout le monde m'a soutenu et a appuyé mon choix. C'est surtout sur les réseaux sociaux, comme Twitter ou autres, où certainies personnes pensent que j'ai fait le mauvaise choix. J'ai écouté mon coeur et j'ai penché vers l'Algérie"*, a détaillé le futur international algérien.

Âgé de 19 ans, Ounas, gaucher au profil très technique, compte 7 matches de Ligue 1 cette saison, 30 au total (5 buts) depuis ses débuts professionnels avec le club au Scapulaire, il y a un an tout juste. Il est déjà convoqué pour le prochain match des Verts en éliminatoires de la coupe du monde 2018, le mois prochain au Nigeria (J2).

MONACO

Falcao enfin de retour !

Victime d'une commotion cérébrale causée par un choc avec le gardien de l'OGC Nice Yoan Cardinale le 21 septembre dernier (4-0 pour le Gym), l'attaquant Radamel Falcao (30 ans, 3 matchs et 1 but en L1 cette saison) fait enfin son retour avec Monaco, qui reçoit Montpellier ce vendredi (20h45) pour le compte de la 10e journée de ligue 1. Leonardo Jardim doit, néanmoins, se passer des services de Dirar et Touré, toujours blessés.

FC BARCELONE

Suarez, Soulier d'Or 2015-2016

Buteur à 40 reprises en Liga lors de la saison 2015-2016, l'attaquant du FC Barcelone Luis Suarez (29 ans, 8 matchs et 6 buts en Liga cette saison) a reçu le Soulier d'Or, récompensant le meilleur réalisateur des grands championnats européens, ce jeudi. Le Blaugrana devance Gonzalo Higuain (ex-Naples, 36 buts) et Cristiano Ronaldo (Real Madrid, 35 buts).

"Je ne m'imaginais pas en buteur, je pensais seulement à être champion, à gagner la Ligue des Champions, ce que j'ai réussi en 2015, a commenté l'Uruguayen lors de la cérémonie de remise du trophée à Barcelone. J'ai des équipiers qui me facilitent les choses mais je ne vais pas m'enlever tout le mérite, parce qu'il faut le faire, être là où il faut être." Pour rappel, El Pistolero avait déjà remporté ce trophée à l'issue de la saison 2013-2014, au cours de laquelle il avait inscrit 31 réalisations avec Liverpool.

JUVE

Buffon s'enflamme pour Areola !

Auteur d'une performance remarquable face à l'Olympique Lyonnais (1-0) mardi en Ligue des Champions, le gardien de la Juventus Turin Gianluigi Buffon (38 ans, 8 matchs en Serie A cette saison) reste une véritable référence à son poste. Interrogé sur la nouvelle génération des portiers, l'international transalpin s'est enflammé pour le joueur du Paris Saint-Germain Alphonse Areola (23 ans, 5 matchs en L1 cette saison) ! *"À chaque position, de nouveaux joueurs apparaissent sans arrêt. David De Gea n'est plus un jeune gardien. C'est dorénavant un joueur expérimenté, évoluant au plus haut niveau. (…) Alphonse Aréola a pris un autre chemin. Il est un peu plus jeune que De Gea. À 23 ans, les années qui suivent sont importantes. Après une année en prêt à Villarreal et en Ligue Europa, il est retourné au PSG. Il sera un gardien important dans le futur"*, a estimé l'Italien pour Perform Group.

Désormais titulaire au sein du club de la capitale, le Tricolore appréciera sûrement le compliment venant d'une telle légende.

CLASSEMENT FIFA

L'Allemagne et le Brésil pressent, la France progresse

Après un mois marqué par la poursuite des qualifications pour la Coupe du monde de la FIFA, Russie 2018™, le Classement mondial FIFA/Coca-Cola voit le retour sur le podium de l'Allemagne et du Brésil, respectivement deuxième et troisième désormais.

Grâce à leurs deux succès aux dépens de la République tchèque (40e, moins 7) et l'Irlande du Nord (36e, moins 6), les champions du monde en titre se rapprochent en outre de la première place occupée par l'Argentine, qui ne compte plus que 156 points d'avance.

En conséquence, la Belgique (4ème, moins 2) sort du Top 3 pour la première fois depuis mars 2015 et la Colombie perd un rang (5e). La France profite de son côté de ses bons résultats pour grimper en septième position (plus 1) et doubler le Portugal (8e, moins 1), son bourreau lors de la finale de l'UEFA Euro 2016.

L'Espagne effectue, quant à elle, son retour dans le Top 10, tandis que trois autres nations européennes enregistrent le meilleur classement de leur histoire : la Pologne (15e, plus 2), l'Islande (21e, plus 6) et le Kosovo (164e, plus 4). Il en va d'ailleurs de même pour la Guinée-Bissau (69ème, plus 4), Saint-Kitts-et-Nevis (73e, plus 4), Curaçao (77e, plus 45), le Kirghizistan (99e, plus 9), les Comores (143ème, plus 9) ainsi que la Papouasie-Nouvelle-Guinée (159e, plus 3).

Ascensions fulgurantes

Alors que 129 matches ont été disputés à travers le monde le mois dernier, la plus belle progression en termes de places et de points est à mettre au crédit du Monténégro (56e, plus 49), vainqueur du Kazakhstan (90e, moins 7) et du Danemark (50e, moins 4). Des équipes telles que les Îles Féroé (74e, plus 37) - qui égalent la meilleure performance de leur histoire - ou encore l'Azerbaïdjan (88e, plus 45) réalisent également un grand bond en avant.

L'évolution est moins spectaculaire mais néanmoins notable pour l'Iran (27e, plus 10), la Slovénie (52e, plus 15), Israël (79e, plus 19), la Syrie (96e, plus 18) et la Lituanie (98ème, plus 19). Ces trois dernières formations font par la même occasion leur apparition dans le Top 100.

À l'inverse, Chypre (139e, moins 52) subit la plus lourde chute de ce classement. L'heure n'est pas à la fête non plus pour la Russie (53ème, moins 15), qui sort du Top 50, ni pour un quintette composé de la Finlande (101ème, moins 17), de la Jordanie (104e, moins 18), de la Mauritanie (115ème, moins 19), de la Nouvelle-Zélande (116e, moins 28) et de la Lettonie (116ème, moins 21), qui se voit expulsé du Top 100.

La prochaine édition du Classement mondial FIFA/Coca-Cola sera publiée le 24 novembre prochain.

MANCHESTER UNITED

Mourinho prévient ses cadres

En ce début de saison, l'entraîneur de Manchester United José Mourinho a pris des décisions fortes, en plaçant notamment sur le banc Wayne Rooney (30 ans, 8 matchs et 1 but en Premier League cette saison). Ainsi en conférence de presse, le technicien portugais a prévenu ses joueurs en indiquant que personne n'était intouchable au sein de l'effectif actuel des Red Devils. *"Paul Pogba et Zlatan Ibrahimovic ne sont pas intouchables. (...) Intouchable dans notre équipe, ça doit être l'état d'esprit, l'engagement, la fierté, l'engagement envers le club, le respect pour les fans"*, a lancé Mourinho devant les médias. Reste à savoir si Pogba et Ibrahimovic iront réellement sur le banc en cas de méforme...

Van Persie a des regrets...

Ce jeudi soir (21h05), Manchester United reçoit Fenerbahçe lors de la 3e journée de la phase de poules de la Ligue Europa. A cette occasion, l'attaquant Robin van Persie (33 ans, 9 apparitions et 1 but toutes compétitions cette saison) retrouvera son ancien club, au sein duquel il a passé trois belles saisons entre 2012 et 2015. Des années que le Batave regrette...

"J'aurais très bien pu être encore un joueur de Manchester United aujourd'hui. Quand j'ai signé là-bas, l'idée était que Sir Alex Ferguson reste encore quelques années au club, mais en football les choses changent vite, on ne peut pas calquer son chemin sur celui de son coach. Dans ce monde il faut savoir prendre les choses comme elles viennent", a indiqué l'Oranje dans des propos repris par les médias britanniques. Nul doute que van Persie devrait être bien accueilli par les supporters mancuniens.

BAYERN

Ancelotti est rassuré

Après trois matchs consécutifs sans victoire, le Bayern Munich devait absolument réagir face au PSV Eindhoven ce mercredi en Ligue des Champions. Mission accomplie pour les hommes de Carlo Ancelotti, forcément satisfait après le large succès des siens (4-1). *"C'est la réaction que j'attendais de l'équipe, a confié le technicien italien après la rencontre. Nous avons bien joué, mais il va falloir donner le meilleur de nous-mêmes dans les prochains matchs, pour pouvoir disputer la première place du groupe à l'Atletico."* Vainqueur à Rostov, le club madrilène a toujours trois points d'avance sur le Bayern dans ce groupe D.

FESTIVAL INTERNATIONAL DU CONTE DE CONSTANTINE

"Le prince de Timbouctou" en ouverture

Le 6e Festival international du conte, qui se tiendra du 22 au 26 octobre au Théâtre régional de Constantine, s'ouvrira par "Le prince de Timbouctou", un spectacle de conte et de musique ethnique conçu par la conteuse algérienne Sihem Kennouche.

Le spectacle consiste en un conte qui retrace la tragédie d'un prince de Tombouctou, un périple extraordinaire mis en valeur par le chant des "wasfane" (ancienne appellation donnée aux hommes de couleur à Constantine).
Sihem Kennouche, qui a déjà conçu *"Semaa Enda",* un spectacle à l'honneur de la poésie ancienne du Maghreb regroupant des chanteurs des différentes régions maghrébines, sera accompagnée, cette fois-ci sur scène, par des airs et rythmes propres à la communauté des Noirs d'antan exécutés par des tambours, gumbri et des kerkabou, notamment.
Pour le mot *"Timbouctou"* et non *"Tombouctou"* qui désigne la ville malienne célèbre par ses vestiges et son riche patrimoine, l'auteure du conte, également animatrice à la radio, estime que tout *"le mystère"* y réside et que *"c'est dans l'histoire que cela se comprendra"* sans trop vouloir s'étaler. Organisé par l'Association Ken ya ma ken (Il était une fois), le Festival international du conte verra chaque soir à partir de 19h00 des conteurs qui se succéderont sur scène pour emporter le public vers un monde imaginaire, de rêves et de sagesse.
Le public constantinois pourra ainsi apprécier le passage de Shirine Al Ansary (Egypte), Amal Boutebba (Tunisie), Hala Jalloul (Syrie), Sabah Maache (Maroc), Halima Hamdane (Maroc), Sytchkov Marianne (Russie) et Amine Hamlili (Algérie).
Créée en 2010, l'association Ken ya ma ken œuvre à perpétuer l'art de l'oralité et à ressusciter des contes universels, héritage de plusieurs cultures, selon son président Fayçal Ahmed-Raïs.

DURANT UNE SEMAINE À DJELFA

Le cinéma révolutionnaire à l'honneur

Les Journées du cinéma révolutionnaire, organisées à l'initiative de la Direction de la culture de la wilaya de Djelfa, ont été inaugurées dans la soirée de mardi au théâtre régional.
La manifestation, placée sous le signe *"la Révolution en une semaine"*, a débuté par la projection du film *"Le puits"* du réalisateur Lotfi Bouchouchi, en présence des autorités locales et d'un grand nombre d'amateurs du 7e art.
Selon ses organiseurs, le programme de cet événement cinématographique, qui se poursuivra jusqu'au 24 octobre courant, prévoit la présentation de nombreux films révolutionnaires, dont *"Fathma N'soumer"* du réalisateur Belkacem Haddad, *"Zabana"* de Saïd Ould Khelifa, *"Les hors la loi"* de Rachid Bouchareb, *"Colonel Lotfi"* d'Ahmed Rachedi et *"Patrouille à l'Est"* d'Amar Laskri.
D'autres films algériens connus tels que *"Bouamama"* de Ben Amar Bakhti, *"Beni Hendel"* de Lamine Merbah, et *"Le vent d'Aurès"* de Lakhdar Hamina, sont, également, portés au programme de cette manifestation, organisée en collaboration avec le Centre national du cinéma et de l'audiovisuel (CNCA) et de la Télévision nationale.
Pour les deux dernières journées de ce rendez-vous cinématographique, dont les projections sont toutes prévues en soirée, les organisateurs ont programmé *"El Hadya El Akhira"* (le dernier cadeau) de Ghouti Ben Deddouche, les enfants de Novembre de Moussa Haddad et La Bataille d'Alger de Gillo Pontecorvo.
La manifestation sera clôturée avec la projection du film "*Sanaoud*" (Nous reviendrons) de Slim Riadh, en présence d'un grand nombre de figures de la scène artistique nationale.

8e FESTIVAL INTERNATIONAL DU THÉÂTRE DE BÉJAIA

17 pays y participent

Une trentaine de compagnies de théâtre de dix-sept pays sont programmés pour prendre part au 8e Festival international du théâtre de Béjaïa (FITB) prévu du 29 octobre au 4 novembre, a indiqué, mercredi à Alger, le commissaire du festival, Omar Fetmouche. En plus de l'Algérie, présente dix spectacles dont quatre en tamazight, des troupes d'Afrique, d'Europe et du Moyen-Orient sont programmées à ce 8e FITB. Son commissaire qui intervenait lors d'une émission de la Radio algérienne, a précisé que les pays retenus à cette édition ont été sélectionnés parmi 37 pays postulants.
Outre la France, invité d'honneur, l'Italie, l'Autriche et le Royaume-Uni, y participent aux côtés de la Tunisie, du Bénin, de la Syrie et de l'Irak, représenté par un spectacle expérimental du dramaturge et metteur en scène Anas Abdul Samad.Parallèlement aux représentations dans les salles, vingt-six espaces sont prévus pour accueillir les spectacles de rue qui s'étendront aux régions éloignées de Béjaia et de Jijel.
Un atelier de formation au cirque et au théâtre de rue sera dispensé à une quarantaine de comédiens, encadrés par des spécialistes français et anglais, indique encore le commissaire du festival. M. Fetmouche a de nouveau plaidé pour la création d'une école pour relancer, a-t-il dit, la pratique théâtrale en Algérie et ancrer le 4e art dans le paysage social. Les organisateurs ont, par ailleurs, prévu en marge du festival un séminaire sur la critique théâtrale au profit des journalistes, animé par des critiques algériens et étrangers. Interrogé sur le budget alloué au 8e FITB, le commissaire a précisé que celui-ci, qui était de 35 millions de dinars en 2015, a été ramené cette année de près de la moitié, que cette réduction n'avait *"aucun impact" sur* son organisation.

SALON DE LA FEMME RURALE ET LE MONDE DE LA CULTURE

55 participantes

Cinquante-cinq participantes prennent part au salon de la *"femme rurale et le monde de la culture"* ouvert, jeudi au musée kotama, à Jijel, à l'initiative de la direction de wilaya de la Culture, a-t-on constaté.
Cette manifestation, la première du genre, a pour objectif de mettre en relief les *"talents de la femme rurale dans la créativité et dans le monde culturel",* a indiqué, à l'APS, Salima Gaoua, directrice locale de la Culture, précisant qu'il s'agit d'un *"espace d'expression"* réservé à la femme pour faire connaître son génie et son talent dans divers domaines d'activités.
Ce salon qui se poursuivra jusqu'à mardi prochain (25 octobre) sera marqué par des activités thématiques animées par et pour les femmes, ouvert au grand public pour des visites d'information. Au hall du musée Kotama comme au premier étage, l'exposition multiforme brille par la richesse des sujets présentés. De la broderie, à la couture, en passant par les arts culinaires typiquement traditionnels, le maniement des instruments de musique, des ouvrages de recettes culinaires et des recueils de poésie et romans ou encore les chants et danses burinés par le temps sont autant d'oeuvres et de thèmes exposés. Certaines participantes, vivant dans les tréfonds des régions montagneuses et rurales, conservent encore, bec et ongle, et avec fierté, les legs ancestraux comme *"un repère et une identité",* a dit une dame, habituée à ce genre de manifestations qui met en relief la richesse du patrimoine historique et culturel. Ce travail effectué par la gente féminine est magnifique, à déclaré à l'APS, le wali, Larbi Merzoug, après une visite des différents stands exposés dans le musée, affirmant que cette manifestation reflète "les potentialités et atouts" de la femme jijelienne dans la vie socio-économique et culturelle. En termes économiques, la femme est présente dans 549 micro-entreprises crées dans la cadre du dispositif d'emploi Ansej (Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes), soit 8-% du volume global d'entités économiques créées localement et ce sont également 229 micro-entreprises féminines mises en place dans le cadre du dispositif de la Cnac (caisse nationale d'assurance chômage), a indiqué, à l'APS, Abdelkrim Belabed, directeur de wilaya de l'Emploi, en marge de ce salon.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA REFORME HOSPITALIERE

WILAYA DE BISKRA

DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION

NIF : 097407019066714

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 02 du décret Présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, Le Directeur de la santé et de la population de la Wilaya de Biskra informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à la l'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales paru aux quotidiens nationaux * الحياة * en date du 26/07/2016 et * Midi libre* en date du 24/07/2016 relatif à l'opération **Acquisition des équipements médicaux : lot Urologie** , Qu'à l'issue de jugement des offres par la commission d'ouverture et d'évaluation en date du 11/10/2016 , l'attribution provisoire des lots sera comme suit :

Lot N°	Désignation des lots	Fournisseurs	Note de l'offre technique	Montants	Délais de livraison	Observation
01	Urologie	SARL MEDICALEX ALGER	71/80 points	38.612.232.36DA	45 jours	Offre financière avantageuse

Le soumissionnaire qui conteste le choix opéré peut introduire un recours dans les 10 (dix) jours à compter de la date de la première publication du présent avis d'attribution provisoire, auprès de la commission des marchés de la Wilaya de Biskra .

Midi Libre n° 2914 - Samedi 22 octobre 2016 - Anep - 431 593

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE OUARGLA

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

NIF 099830019000921

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

En application des dispositions de l'article 49 alinéa 02 du décret présidentiel n° 10-236 du 07 octobre 2010 portant réglementation des marché publics,
la direction des équipements publics de la wilaya de Ouargla informe Qu'à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières de l'appel d'offreN°05/2016 du 10/02/2016 dans le quotidien « EL FADJER »et « Maracana » Concernant **la Réalisation d'une Administration au nouveau pole universitaire à Ouargla**
Lot N=° 02 :Travaux secondaire
Lot N=° 03 :VRD
les lots est attribuées provisoirement comme suit:

Designation des lots	Entreprises	NIF	Montant	Délai	Note techniq ue	OBS
Réalisation d'une Administation au nouveau pole universitaire à Ouargla Lot N=° 02 :Travaux secondaire	**SEDIKI Khaled**	001130019003558	159.424.688.48 DA	22 Mois	56.90	Moine disante
Réalisation d'une Administation au nouveau pole universitaire à Ouargla Lot N=° 03 :VRD	**BOUAZA KADOUR**	79833010052332	33.179.070.60 DA	02 Mois	54	Moine disante

Le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant peut introduire auprès de commission des marches de la wilaya de Ouargla un recours porté dans un délai de dix (10) jours .a compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens national ou BOMOP et cela conformément à l'article 114 du décret présidentiel N°10-236 du 07/10/2010.
Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire le recours est prorogée au jour ouvrable suivant
Les soumissionnaires intéressées sont invites a se rapprocher a la direction des équipements publics de la wilaya de Ouargla au plus tard (03) trois jours a compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marche pour prendre connaissance des résultats détaillées de l'évaluation de leurs offres techniques et financières .

Midi Libre n° 2914 - Samedi 22 octobre 2016 - Anep - 431 749

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE OUARGLA

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

NIF 099830019000921

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

En application des dispositions de l'article 49 alinéa 02 du décret présidentiel n° 10-236 du 07 octobre 2010 portant réglementation des marché publics,
la direction des équipements publics de la wilaya de Ouargla informe Qu'à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières de l'appel d'offreN°22/2016 du 13/07/2016 dans le quotidien « البلاد »et « MIDI LIBRE » Concernant **la Réalisation d'une EFP base 04 Ben Naceur Lot :N=°04 Logements de fonction**

le lot est attribuée provisoirement comme suit:

Designation des lots	Entreprises	NIF	Montant	Délai	Note techniq ue	OBS
Réalisation d'une EFP base 04 Ben Naceur Lot :N=°04 Logements de fonction	**Mehamdi Imad**	198930080036625	10.838.351.00DA	06 Mois	64	Moine disante

Le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant peut introduire auprès de commission des marches de la wilaya de Ouargla un recours porté dans un délai de dix (10) jours .a compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens national ou BOMOP et cela conformément à l'article 114 du décret présidentiel N°10-236 du 07/10/2010.
Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire le recours est prorogée au jour ouvrable suivant
Les soumissionnaires intéressées sont invites a se rapprocher a la direction des équipements publics de la wilaya de Ouargla au plus tard (03) trois jours a compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marche pour prendre connaissance des résultats détaillées de l'évaluation de leurs offres techniques et financières .

Midi Libre n° 2914 - Samedi 22 octobre 2016 - Anep - 431 751

Avis de décès

Les familles Mouas et Halliche ont la douleur de faire part du décès de leur fils, père et oncle Mouas Chaâbane à l'âge de 52 ans.

La veillée aura lieu à son domicile le samedi 22 octobre et l'enterrement le dimanche.

A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons

LE STRABISME DE L'ENFANT

Le strabisme touche environ 5% des enfants, autant les filles que les garçons, et une amblyopie, mauvaise vision d'un œil, est associée dans la moitié des cas.

La découverte du strabisme est faite par les parents, plus rarement à l'école chez l'enfant plus âgé. Dans tous les cas, l'existence d'antécédents familiaux de strabisme est largement déterminante, car le facteur génétique est largement démontré. On retrouve des antécédents familiaux de strabisme dans 50 à 80% des cas.

Les troubles oculo-moteurs et visuels doivent être recherchés systématiquement chez l'enfant ; en effet, il est exceptionnel que l'enfant se plaigne lui-même d'une anomalie.

Dès la constatation d'une déviation oculaire persistant plus de quelques jours, et quelque soit l'âge de l'enfant ou du nourrisson, il faut exiger un examen ophtalmologique avec observation du fond d'oeil. En effet, le strabisme est parfois révélateur d'une affection oculaire sous-jacente malformative (cataracte congénitale), infectieuse (séquelles de choriorétinite toxoplasmique) ou tumorale (rétinoblastome). La conséquence la plus grave du strabisme est que l'oeil qui fixe va spontanément prendre le dominance et travailler seul tandis que l'autre oeil, l'oeil dévié, ne sera pas sollicité, va perdre progressivement sa fonction visuelle et devenir amblyope.

• L'interrogatoire précise l'âge de dé but des troubles, dans 80% des cas avant l'âge de 2 ans, la notion d'un facteur déclenchant (maladie, choc psychologique), les antécédents familiaux, le déroulement de la grossesse et de l'accouchement, si le strabisme est constant ou intermittent (survenant dans ce cas plutôt la soir et à la fatigue), s'il porte toujours sur le même oeil ou s'il est alternant , chaque oeil pouvant dévier alternativement.

• La confirmation du diagnostic de strabisme est aisée à l'aide d'un moyen simple, l'étude des reflets cornéens : on fait fixer à l'enfant une petite lampe placée à 2 ou 3 mètres de distance et on étudie la situation des reflets cornéens par rapport aux centres des pupilles. Le reflet est normalement centré ; il est décalé en cas de strabisme. Des reflets pupillaires centrés permettent d'écarter une fausse impression de convergence due à la conformation des paupières (épicanthus). Un autre moyen simple consiste à utiliser des lunettes de dépistage, dont les verres sont séparés en leur milieu par une ligne verticale et qui permettent de visualiser plus facilement la déviation.

Plus rarement l'attention est attirée par l'amblyopie, l'un des deux yeux voyant mal, les parents remarquent que l'enfant se sert exclusivement d'un seul oeil. Là encore le médecin peut facilement explorer la fonction visuelle de chaque oeil par des échelles de lettres ou de dessins, l'important n'étant pas la valeur absolue mais l'existence d'une asymétrie d'acuité visuelle entre les deux yeux. Une différence supérieure à 2/10 entre les deux yeux avec la meilleure correction optique définit l'amblyopie.

Pour le petit enfant on utilise le test du cache : celui-ci est bien supporté sur l'oeil amblyope mais est violemment repoussé lorsqu'on l' appplique sur le bon oeil ou contourné par un mouvement de rotation de la tête (signe de la toupie).

Ces tests devraient faire partie de tout examen médical de routine et être répétés régulièrement, la précocité du diagnostic étant le principal facteur pronostique de l'amblyopie.

• L'examen ophtalmologique doit être complet car il faut toujours à priori re chercher une cause organique.

• L'étude de la réfraction, enfin, est capitale pour rechercher s'il existe une hypermétropie, une myopie ou un astigmatisme et vise prescrire une paire de lu nettes précise. L'apport des réfractomètres automatisés est incomparable pour obtenir des mesures exactes. Pour cet examen, il est nécessaire que l'oeil n'accomode pas sous peine d'une er reur importante dans l'estimation de l'hy permétropie. Pour obtenir ce relâchement de l'accomodation il est nécessaire d'instiller de l' atropine deux fois par jour pendant cinq jours avant l'examen. L'atropine a pour effet de di later la pupille; elle le restera environ 7 jours après l'arrêt des gouttes. Le flacon d'atropine ne doit pas rester à portée de l'enfant.

LE TRAITEMENT

Il consiste en premier lieu en une prise en charge orthoptique du strabisme. Ce traitement, qui peut durer plusieurs années, a pour but de faire récupérer aux deux yeux une acuité visuelle équivalente ainsi que la vision binoculaire si possible. Il permet dans environ 60% des cas de réduire l'angle de la déviation des axes visuels et dans 20% des cas de le supprimer totalement. Il faut mentionner aussi l'im portance de la prise en charge psycholo gique de l'enfant du fait du handicap es thé tique.

• La prescription de lunettes adaptées est un temps essentiel dans le traite ment du strabisme, parfois le seul suffisant (strabisme accomodatif pur) et dans le trai tement de l'amblyopie. Les enfants sont naturellement hypermétropes mais ce trouble n'est à corriger que lorsqu'il existe un strabisme ou une mauvaise acuité visuelle. Il faut se méfier tout particulièrement de l'astigmatisme qui peut générer une amblyopie. Le pronostic de ces amblyopies a été révolutionné depuis la mise au point des appareils automatisés d'examen de la réfraction qui permettent une mesure précise de l'astigmatisme dès l'âge de 2 ans.

• Le traitement de l'amblyopie est l'occlusion totale, permanente, et surveillée du bon oeil pour faire travailler celui qui voit mal. La durée de l'occlusion varie de quelques jours à plusieurs mois en fonction de la profondeur de l'amblyopie et de l'âge de l'enfant, car l'efficacité du traitement décroît jusqu'à l'âge de 6 ans environ, âge après lequel elle devient nulle du fait de la fin du développement du système visuel. L'acuité de l'oeil occlus doit être contrôlée de façon d'autant plus fréquente que l'en fant est plus jeune, en raison du risque de bascule de l'amblyopie. Les strabismes négligés ont très souvent une amblyopie dont le traitement est long et difficile; les résul tats en sont très aléatoires. L'amblyopie profonde fait du patient un borgne fonctionnel donc le traitement de l'amblyopie est une urgence : il doit être immédiat, draconien, complet et suppose une bonne coopération des parents. Le traitement peut être parfois long et s'étaler sur plusieurs années. En se fondant sur les nécessités de la scolarité, le problème de la vision, comme celui de l'esthétique doit être résolu vers 5-6 ans. Quand la guérison est obtenue il faut veiller à la prévention de sa récidive. Tout sujet qui a eu une amblyopie traitée tardivement et qui a récupéré au prix d'un traitement long et fastidieux devra rester en surveillance jusqu'à la fin de l'adolescence.

Un traitement précoce aboutit dans l'immense majorité des cas à un succès. A l'inverse, à partir d' un certain âge, il est illu soire de vouloir améliorer de façon appré ciable l'acuité visuelle d'une amblyopie traitée trop tardivement.

• Les pénalisations optiques du bon oeil par verre convergent, instillation d'atropine et les occlusions en secteurs collés sur les verres de lunettes sont utilisées comme traitement d'entretien après la cure d'occlusion. Il faut donner la correction op tique totale de l'hypermétropie même si elle est difficilement supportée par l'enfant au début.

• Le traitement orthoptique tente de faire disparaître le scotome de neutralisa tion en stimulant la zone visuelle de l'oeil dévié. L'enfant apprend, par des exercices de rééducation avec l'aide d'une orthoptiste, à faire travailler ses deux yeux ensemble.

Ce traitement médical supprime le strabisme dans 15 à 20% des cas; dans les autres cas il prépare les yeux au traitement chirurgical en luttant contre l'amblyopie et la neutralisation. La récupération de la vision binoculaire est plus difficile que celle de l'amblyopie et est réellement obtenue dans 30% des cas environ.

Lorsque tout a été fait sur un plan optique et orthoptique, si une déviation d'un oeil persiste, la chirurgie est nécessaire dans un but esthétique.

• Le traitement chirurgical est rarement pratiqué avant l'âge de deux ans 1/2 à trois ans, souvent avant l'entrée à la "grande école". On peut bien sûr opérer à un âge plus tardif ou plus précoce, chaqueindication opératoire étant affaire de cas particulier. La chirurgie ne doit être réalisée qu'après le traitement de l'amblyopie. Elle consiste surtout en reculs d'insertion ou résections (raccourcissement) des muscles droits internes et droits externes, parfois des muscles obliques. Les insertions des muscles oculo-moteurs vont être déplacées de manière que leur action soit plus équilibrée et corrige l'angle qui existe entre les axes visuels. On est généralement amené à intervenir sur les deux yeux mais il arrive qu'il soit suffisant de n'opérer qu'un oeil. Une deuxième intervention peut parfois être né cessaire à plus ou moins long terme après la première pour améliorer l'alignement des deux yeux surtout dans les strabismes importants.

L'enfant est hospitalisé la veille de l'intervention, un bilan pré-opératoire sanguin et cardiologique est pratiqué.

L'intervention du strabisme se pratique sous anesthésie générale. Après l'intervention, les pansements sont retirés définitivement au réveil, l'enfant a du mal à ouvrir les yeux pendant une journée mais il ne souffre pas. Il sort le lendemain de l'intervention. Il est important que l'enfant continue à porter ses lunettes. Les yeux resteront rouges pendant 15 jours environ, un collyre le jour et une pommade la nuit seront instillés pendant un mois. Les fils sont résorbables et n'auront pas à être retirés. Le travail chez l'orthoptiste doit être poursuivi pour évaluer les résultats, les ajuster et développer la vision binoculaire.

En conclusion, la prise en charge d'un strabisme est une entreprise de longue haleine et nécessite la collaboration de toute une équipe de médecin, chirurgien, et orthop tiste depuis le dépistage précoce jusqu'à la chirurgie finale. Après la chirurgie une surveillance prolongée est nécessaire car il peut y avoir récidive du strabisme ou de l'amblyopie.

Les résultats obtenus sont à la mesure des efforts déployés: un traitement laxiste aboutit toujours à un échec plus ou moins sévère; avec un traitement cohérent, l'avenir esthétique et visuel est excellent.

www.EMPLOIPARTNER.com
Votre site de recrutement en ligne

Offres d'emplois

Référence : Emploipartner-1406
Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO
UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING

• Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.
• D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.
• D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients

Missions :
• Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution
• Evalue le positionnement de la société sur le marché,
• Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché,
• Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes,
• Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing
• Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée
• Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels…)
• Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients
• Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication,
• Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes….)
• Veille à la diffusion des supports d'information,
• Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...
• Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits
• Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes
• Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels
• Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes
• Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,
• Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner
• Pilote et met en œuvre la politique commerciale
• Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services
• Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires
• Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences
• Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale…
• Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées
• Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client
• Elabore les stratégies de ventes offensives
• Assure la mise en œuvre des techniques de ventes
• Met en place un réseau de distribution
• Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution
• Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire
• Développe et suit les grands comptes
• Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques
• Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs
• Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants
• Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs
• Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH…) et veille à tout moment au respect des procédures
• Assure la tenue et la régularité de travail du ses collaborateurs
• Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction
• Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

Profil :
• Ingénieur commerciel / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste
• 10 ans d'experience
• Sens de communication
• Capacité de négociation et de persuasion
• Force de persuasion
• Rigueur, adaptabilité et mobilité
• Compétences managériales
• Sens de l'analyse
• Raisonnement inductif et déductif
• Doté d'esprit positif et créatif
• Focalisé sur les résultats
• grande résistance à la pression
• Capacité de détecter et de gérer les problèmes
• Maîtrise du français et de l'outil informatique
• Discrétion élevée et intégrité morale

Avantages :
• LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

Lieu de travail principal :
• Kouba

Référence : emploipartner- 1411
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA
UN CADRE LOGISTIQUE

Missions :
• Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas
• Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs
• Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.
• Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports
• Etablissement des documents liés au mode de transport
• Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise
• Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement
• Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi
• Rapprochement fin de mois avec la comptabilité
• Tenue à jour des documents de gestion logistique
• Gérer les réclamations clients.

Profil :
• Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.
• 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

Lieu de travail principal :
• Alger

Référence : emploipartner-1408
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA
UN RESPONSABLE HSE

Missions :
• Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.
• Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE
• Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société
• Montage et mise en forme du processus HSE
• Management et Pilotage du Processus de HSE.
• Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application.
• Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord
• Gestion et suivi des tableaux de bord HSE.
• Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE

Profil :
• Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle
• Formation supérieure en hygiène, sécurité et environnement.
• Expérience minimale 02 ans
• Expérience sur un poste similaire souhaitée
• Dynamique
• disponible

• Lieu de travail :
Alger

Référence : emploipartner- 1409
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA
UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).

Missions :
• Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes:
• Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ;
• Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services.
• Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise.
• Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services.
• Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise.
• Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations.
• Supervise et contrôle la gestion des agences.
• Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes.
• Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise.
• Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

Compétences :
• Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum
• Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail
• Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives
• Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire
• Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus
• Maitrise parfaite de l'outil informatique
• Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles

Comment répondre à nos annonces
Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :
www.emploipartner.com
Tel : 021 680 296/021 687 086
Fax : 021 298 595

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQU ET POPULAIRE MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE LAGHOUAT
NIF : 098303010058147

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2016 portant réglementation des marchés publics et délégation de service public, l'Office de promotion et de gestion immobilière de Laghouat informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales n° : **08/2016** paru dans le quotidien national " وقت الجزائر " en date du 17/07/2016 et ***Midi Libre*** en date du 18/07/2016 **relatif à la réalisation des travaux des voiries et réseaux divers des 200 logements publics locatifs à HASSI R'MEL (OUED BELLIL) (Programme quinquennal 2010-2014),** qu'après évaluation des offres en date du 06/10/2016, les marchés sont attribués provisoirement comme suit :

Projets et BET chargé de la conception et du suivi	Désignation des lots	Attributaire provisoire	N°d'identification fiscale	Note technique (/100)	Montant de l'offre après vérification en TTC	Délais (mois)	Critère de choix
Travaux des voiries et réseaux divers des 100 logements publics locatifs à HASSI R'MEL (OUED BELLIL) BET : BELAKHDAR Djallel	Lot unique : travaux des voiries et réseaux divers Localités : 54/100+46/100	MAKHLOUFI MOHAMED	198003040004747	80.75	17.290.160,73	03 mois et 28 jours	Moins disant
Travaux des voiries et réseaux divers des 100 logements publics locatifs à HASSI R'MEL (OUED BELLIL) BET : URBATIA	Lot unique : travaux des voiries et réseaux divers Localité : 18-22-30B-30A	SLIMANI OMAR	196403010008942	67.50	19.974.262,92	04	Moins disant

Les autres soumissionnaires sont invités s'ils le souhaitent à se rapprocher des services de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la wilaya de Laghouat dans un délai de trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.
La commission des marchés publics de de la wilaya de Laghouat est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduit dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux.

Cuisine

Cannellonis aux olives et à la tomate

Ingrédients:
1 courgette
150 g de champignons
20 olives vertes
1 bouquet de persil
1 gousse d'ail
1 oignons
2 c. à s. d'huile
300 g de viande hachée
1 c. à s. de maïzena
2 c. à s. de crème fraîche
1 c. à s. de parmesan
1 paquet de cannellonis
25 cl de coulis de tomate
100 g de fromage râpé
Sel et poivre

Préparation :
Peler la courgette, la couper en dés. Hacher les olives.
Laver le persil et le ciseler. Ecraser l'ail, éplucher et hacher l'oignon. Faire revenir celui-ci dans l'huile 3 minutes. Ajouter la viande, l'ail, la courgette et les champignons. Laisser cuire 10 min. environ puis ajouter les olives et la maïzena. Saler et poivrer. Retirer du feu et mélanger avec la crème fraîche et le parmesan. Préchauffer le four à 180°C. Faire cuire les cannellonis pendant 4 minutes dans de l'eau bouillante salée. Les farcir et les aligner dans un plat à four. Les recouvrir du coulis de tomate puis de fromage râpé. Faire cuire au four pendant 20 min.

Cœur moelleux au chocolat

Ingrédients :

120 g de chocolat riche en cacao
120 g de beurre + un peu pour le moule
80 à 100 g de sucre glace
3 œufs
1 c. à soupe arasée de farine + un peu pour le moule
Petits bonbons en chocolat multicolores

Préparation :
Beurrer et fariner un moule en forme de coeur. Casser le chocolat en morceaux et le faire fondre au bain marie avec le beurre en morceaux. Délayer jusqu'a obtention d'une pâte onctueuse. Ajouter le sucre glace, incorporer les oeufs un à un en battant la pâte au fouet, puis la farine. Verser la préparation dans le moule et enfourner à mi-hauteur. Laisser cuire 25 min. Au sortir du four, laisser tiédir, puis démouler le gâteau avec précaution (il est fragile) sur une assiette et le remettre à l'endroit sur le plat de service. Mettre au frais 12 heures. Décorer de petits bonbons en chocolat multicolores.

SILHOUETTE ET MAINTIEN

Élégance et port de reine

La façon dont on se tient participe à l'élégance et à la beauté du corps mais n'est que trop souvent négligée. En effet, nombre de femmes ont le défaut d'être trop ou trop peu cambrées, d'avoir le dos voûté ou la tête portée vers l'avant.

Que dit de vous votre posture ?
Elle en dit long sur vous, votre vie et vos sentiments du moment, en un mot, elle reflète votre personnalité. Évidemment la façon dont on tient son corps n'a pas uniquement une importance sociale, elle joue un rôle primordial dans la santé de votre dos. Se tenir droit est la première chose à faire pour prévenir les maux de dos.

Pour une posture élégante, faites appel à vos muscles
Ce sont eux qui, dans votre dos et votre ventre, soutiennent votre colonne vertébrale de part et d'autre. Si vous vous tenez mal à longueur de journée, en plus du côté inesthétique de votre allure, vous serez gênée par des douleurs au dos et au cou, des migraines ou de la fatigue. Ne vous laissez pas piéger par vos habitudes, soyez fière de votre physique et suivez nos conseils.

Prenez la peine de vous regarder
Vous passez tous les matins du temps devant votre miroir pour vérifier maquillage, coiffure et vêtements. Vérifiez aussi désormais votre posture. Entraînez-vous : être droite ne veut pas dire être rigide, vous n'êtes pas une militaire au garde-à-vous !
Rejetez vos épaules en arrière, bombez légèrement le torse et rentrez un peu le ventre puis observez-vous pour trouver le juste équilibre.

Détendez-vous :
Dès que des tensions surviennent, prenez un moment pour les soulager : roulez des épaules ou balancez la tête lentement de gauche à droite et d'avant en arrière.

Corrigez votre courbure :
L'harmonie de votre silhouette dépend de la courbure de votre dos.
Placez-vous le dos contre un mur pour la vérifier. Essayez de passer une main entre votre dos et le mur à la hauteur de votre taille.
Si votre main passe, c'est parfait. Si l'espace n'est pas suffisant votre dos est trop plat et au contraire, si vous pouvez glisser deux mains, vous êtes trop cambrée et souffrez de lordose.
Assise : vous veillerez à ne pas croiser les jambes. Mettez les pieds bien à plat pour que votre colonne reste alignée. Gardez les jambes parallèles au sol, les genoux devant être à la même hauteur ou à peine plus haut que les hanches. Placez un petit coussin entre vous et le dossier au niveau des reins.

Ne soyez pas assise trop près de votre bureau.
Vous ne devriez pouvoir y poser que les poignets. Si vous vous accoudez sur le bureau, vous aurez rapidement l'air avachie.

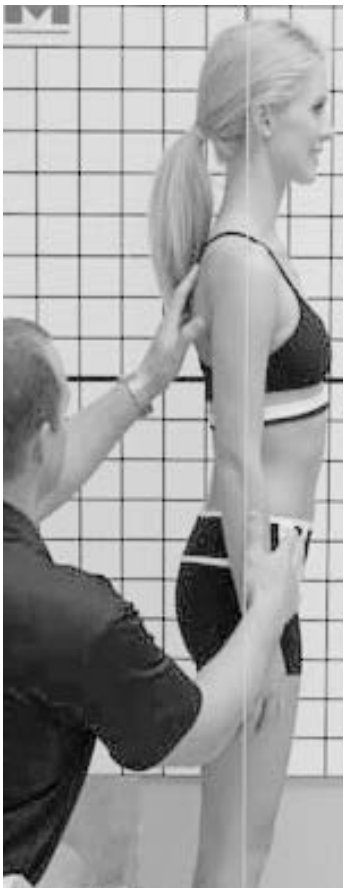

OBJETS DE DÉCORATION

Enlever les tâches de vos bibelots et argenterie

Au fil du temps, vos petits précieux bibelots changent de couleur. Des tâches se rerouvent sur vos bougies, vos bibelots et votre argenterie. Voici quelques astuces pour qu'ils retrouvent leur éclat.

Les bougies :
Pour que votre bougie reprenne sa couleur initiale, prenez un coton que vous tremperez dans de l'alcool.
Frottez légèrement les parties jaunies et laissez sécher à l'air libre.

Les bibelots :
Prenez un peu de sel fin puis mettez le dans un vinaigre blanc. Mélangez le tout. A l'aide d'un tissu, frottez l'objet avec la solution. Essuyez avec un chiffon sec pour que vos bibelots brillent.

L'argenterie :
placez au fond d'une casserole du papier aluminium, versez de l'eau en ajoutant une poignée de gros sel. Plongez ensuite l'argenterie dans l'eau et portez le tout à ébullition. Retirez et séchez avec un linge propre.

Trucs et astuces

Consolider les vis de vos lunettes

Mettre une pointe de vernis à ongles sur la tête des vis et laissez sécher. Les vis seront ainsi bien consolidés et vous n'aurez plus besoin de vous rendre à chaque fois chez votre opticien .

Couper du contre-plaqué sans le fendre

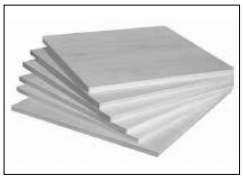

Pour éviter cet inconvénient, tracez la partie à découper en y collant un ruban adhésif. Cette astuce marche également pour les autres bois relativement mous.

Polir du marbre

Munissez-vous de bâtons de craie et écrasez-les en poudre fine. Passez ensuite cette poudre sur les parties concernées, frottez et essuyez le tout.

Fabriquer son cirage

Mélangez un peu de lait pour bébé avec un peu d'huile d'olive (trois quarts de lait pour un quart d'huile). Appliquez au chiffon doux sur les chaussures et lustrez avec une brosse.

PAGE ANIMÉE PAR OURIDA AÏT ALI

Mots Fléchés N°3089

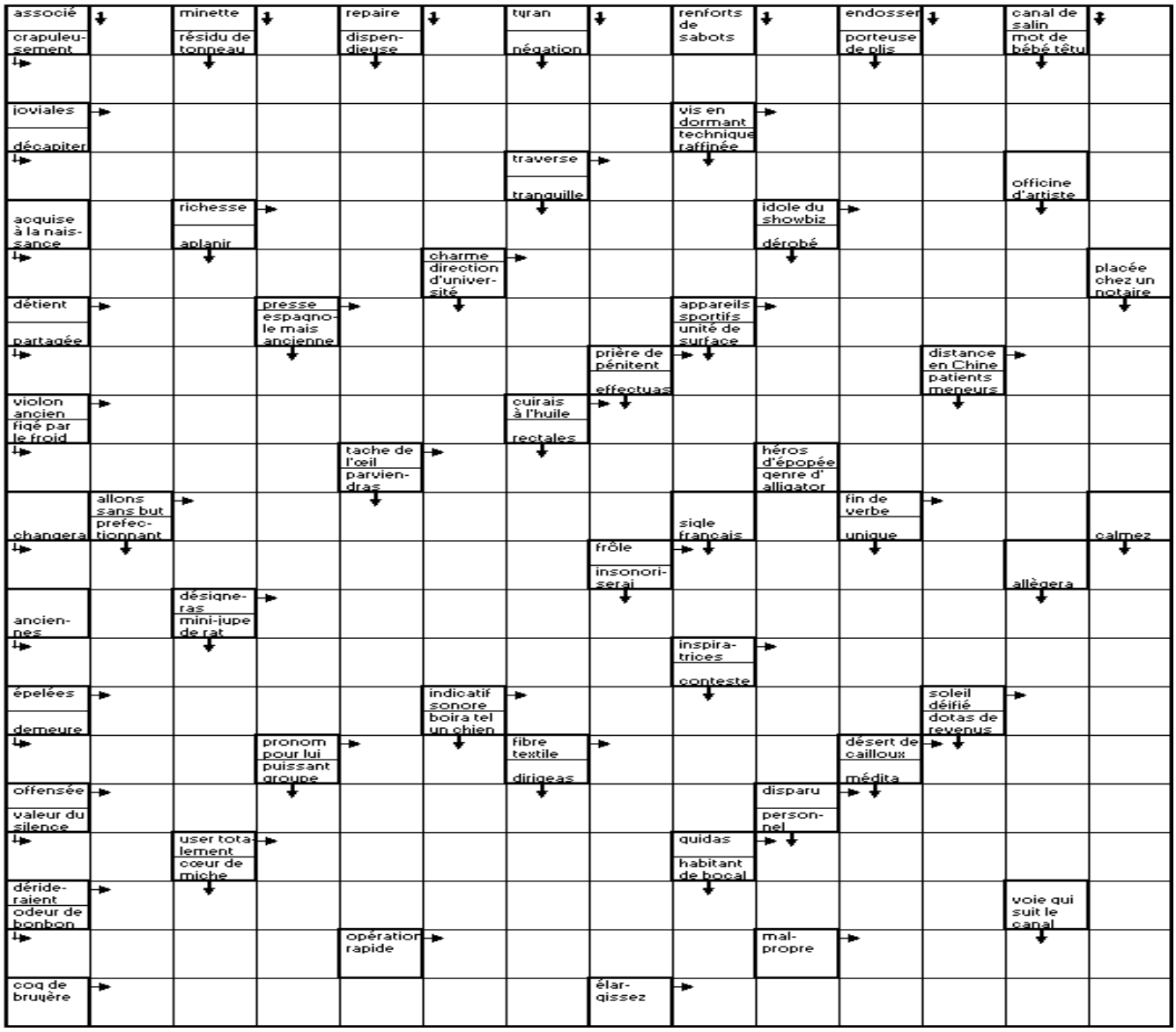

SUDOKU N°3089

	8						7
				1		2	
2		6			7		
6		3		8			
7		8	4		1	5	
				7		6	
			7			3	
		2		4			

SOLUTION SUDOKU N°3088

1	5	2	6	3	7	8	9	4
9	4	7	8	1	5	3	2	6
3	7	1	4	8	6	9	5	2
6	2	5	3	7	9	4	8	1
4	9	8	1	5	2	7	6	3
5	1	9	7	6	3	2	4	8
2	3	6	9	4	8	5	1	7
7	8	4	5	2	1	6	3	9

SOLUTIONS MOTS FLECHES 3088

■ A ■ C ■ H ■ D ■ L ■ C ■ R
E N E R G U M E N E ■ H A I
■ T R A U M A T I S M E ■ D
F I R M E ■ N A ■ T A N C E
■ C E P ■ P U C E ■ R A R E
P Y R O T E C H N I Q U E S
■ C ■ N U Q U E ■ L U X E ■
C L E S ■ U R ■ P I E ■ R A
■ O N ■ P I E R R E E S ■ G
A N A N A S ■ A I N ■ A I R
■ A M E N T A L E ■ B I D E
C L O U ■ E C E R V E L E E
■ ■ U R S S ■ R E S A L E E
G A R O U ■ N O S ■ T I ■ S
■ S E N E C O N ■ K I E F ■
O S E E ■ O C T A N T ■ L O
■ A S ■ A M E ■ D O U V E S
F I ■ U N I ■ B A U D E T ■
■ N E ■ S C R I P T E U R S
B I G L E E ■ E T ■ S L I P
■ S O U S ■ P N E U ■ E S A

Un système satellitaire pour gérer la faune autour des aéroports

Les zones d'habitat de la faune sauvage situées à proximité des aéroports représentent un risque sérieux pour la sécurité lors des atterrissages et décollages. Grâce à l'ESA, un nouveau service permet aux aéroports d'identifier et de gérer ces zones.

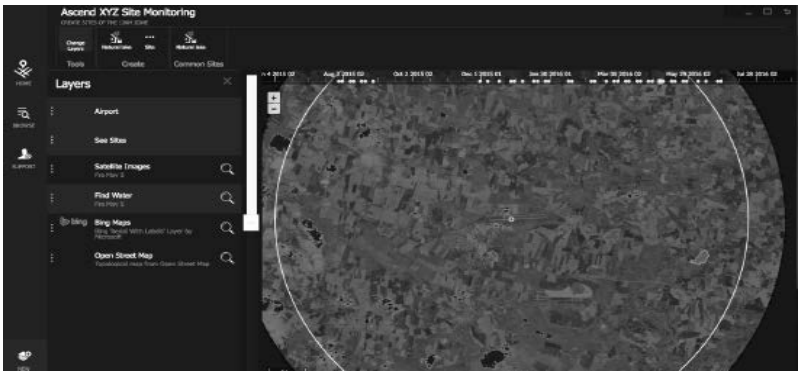

Ce service a été développé par la société danoise Ascend XYZ avec le soutien de l'ESA. Il est basé sur l'utilisation d'images et de données libres d'accès, fournies par des satellitesd'observation de la Terre, et combinées avec un logiciel intelligent.

Plusieurs aéroports situés au Danemark ont testé le logiciel d'Ascend et l'ont trouvé bien plus facile à utiliser que les solutions existantes, complexes et basés sur des systèmes distincts.

En se concentrant sur les sites à risques, l'efficacité de ce nouveau système a été augmentée et les coûts ont pu être réduits, tout en satisfaisant à l'obligation légale de surveillance dans un rayon de 13 km.

Pour Peter Hemmingsen, le CEO d'Ascend, *"l'emploi de données issues de l'observation de la Terre est plus efficace qu'une surveillance depuis le sol, cette surveillance exige moins d'heures de travail et de ressources, ce qui réduit les coûts tout en augmentant la sécurité des vols".*

"Ceci est particulièrement appréciable pour les aéroports de plus petite taille qui doivent assurer les mêmes standards de sécurité que les plus grandes plateformes alors qu'ils disposent de moyens plus limités".

"Les données en accès libre fournies par les derniers satellites Sentinel de Copernicus rendent cette solution financièrement abordable pour les aéroports".

Deux aéroports ont déjà souscrit à ce service qui sera mis en service la semaine prochaine. Plusieurs aéroports internationaux en Allemagne, en Angleterre et en Amérique du Nordprévoient également de l'adopter.

Le logiciel permet aux utilisateurs d'identifier des sites à risques, tels que des lacs, des parcours de golf, des décharges, des cultures saisonnières et d'autres zones qui attirent la faune sauvage, et notamment les oiseaux. Le résultat ainsi obtenu est un panorama complet de tous les sites autour de l'aéroport. Les images satellitaires sont mises à jour chaque semaine, de sorte que des variations du niveau de l'eau dans des lacs ou de l'étendue de zones inondées peuvent être surveillées, et les sites en question inspectés. Toutes les actions prises peuvent être répertoriées dans le logiciel.

Le logiciel est également capable de générer des alertes, par exemple pour rappeler de visiter un site, de le surveiller grâce aux images satellitaires, ou de contacter les autorités si des modifications surviennent.

Des sites peuvent être signalés sur des cartes, et si nécessaire, du personnel au sol peut visiter à certaines zones spécifiques grâce au guidage fourni par les données satellitaires de navigation d'Ascend.

Batteries miniatures nomades : nouveau design 3D

Dans la course à la miniaturisation, une équipe franco-américaine, impliquant principalement des chercheurs du CNRS, de l'université de Lille et de l'université de Nantes, au sein du réseau RS2E (Réseau sur le stockage électrochimique de l'énergie (1)), a réussi à améliorer la densité d'énergie d'une batterie sans en augmenter la taille (limitée à quelques millimètres carrés dans les capteurs nomades). Cette prouesse a été réalisée en concevant une structure 3D à base de microtubes. Il s'agit d'une première étape avant l'obtention d'une microbatterie complète. Les premières expériences montrent l'excellente conductivité de l'électrolyte solide de la batterie, dont les performances, très encourageantes, sont publiées dans la revue Advanced Energy Materials du 11 octobre 2016.

A l'heure des objets connectés, les micro-capteurs intelligents et connectés nécessitent des

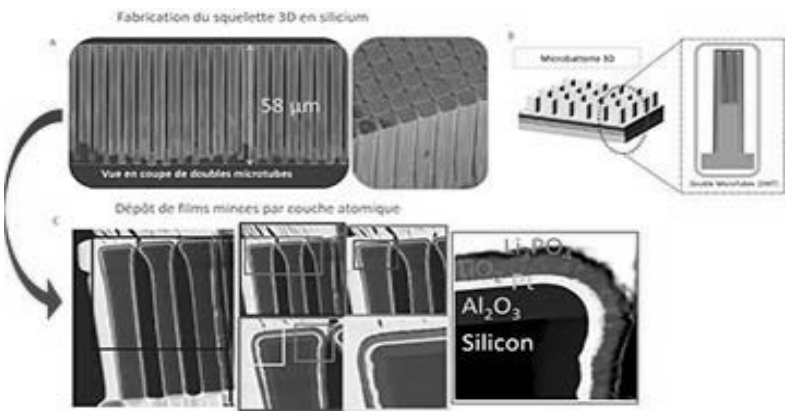

sources d'énergie embarquées miniatures de grande densité d'énergie. Pour les micro-batteries extra-plates, dites planaires, augmenter cette densité d'énergie passe par l'utilisation de couches de matériaux plus épaisses, ce qui présente une limite évidente. Uneseconde voie – suivie par les auteurs de la publication – consiste à usiner un wafer de silicium et fabriquer une structure 3D originale, à base de micro-tubes simples ou doubles. La batterie 3D, conservant son empreinte surfacique de 1 mm2, développe ainsi une surfacespécifique de 50 mm2: soit un gain de surface d'un facteur 50 ! Robustes, ces micro-tubes sont assez larges (de l'ordre du micron) pour être enduits de plusieurs couches de matériaux actifs.

Le principal défi technologique consistait justement à déposer les différents matériaux composant la batterie, en couches fines et régulières sur ces structures 3D complexes. Grâce une technologie de pointe, le dépôt par couche atomique (ALD en anglais pourAtomic Layer Deposition), les matériaux ont pu épouser parfaitement les formes 3D du socle, sans boucher les structures tubulaires. Les chercheurs ont ainsi créé une couche isolante, un collecteur de courant (en platine), une électrode négative et un électrolyte solide. Les différentes analyses et caractérisations (nanotomographie par rayonnement Xsynchrotron et microscopie électronique à transmission) montrent que les couches successives sont d'excellente qualité, avec une conformité proche de 100%. Les interfaces sont propres (pas d'interdiffusion entre les différents éléments chimiques) et aucun trou, fissure ou craquelure n'a été détecté.

L'encyclopédie DES INVENTIONS

Premier engin qui s'envola dans le ciel

Les frères Montgolfier (Jacques Étienne et Joseph), Date en 1782 Lieu : France

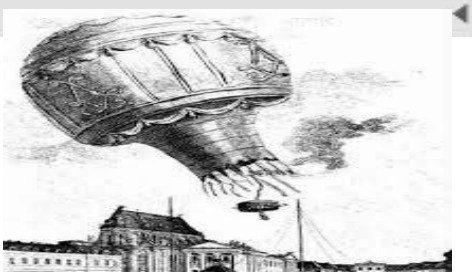

Les frères Montgolfier, Joseph (1740-1810) et Étienne (1745-1799), sont des industriels français, inventeurs de la montgolfière, ballon à air chaud grâce auquel a été réalisé en 1783 le premier vol d'un être humain. Si l'on excepte le prétendu vol de Furvin Kriakutnoi effectué en 1731, il est généralement admis que la montgolfière a été inventée par les frères Montgolfier, Joseph-Michel et Jacques-Étienne, en 1782. Mais en fait ils furent précédés par les démonstrations du prêtre brésilien Bartolomeu Lourenço de Gusmão, qui a fait voler des petits ballons à air chaud en août 1709, au Portugal (lien à établir entre la lanterne céleste chinoise qui fut utilisée depuis le IIIe siècle av. J.-C. et l'expérience du prêtre).

LES SIMPSON 500 CLÉS

22h35

Maggie est malencontreusement enfermée dans la voiture des Simpson. Impossible de l'aider : la clé du véhicule est restée à l'intérieur. Marge, qui cherche à libérer sa fille, tombe sur un énorme jeu de clés dans un des tiroirs de la cuisine. Elle ne tarde pas à découvrir que chacune d'elles ouvre l'une des portes de Springfield. Les membres de la famille sautent sur l'occasion. Lisa se met en route pour l'école et s'intéresse à une mystérieuse salle de classe au sous-sol. De son côté, Bart tente de mettre la main sur la clé qui déclenchera la panique en ville. Homer, lui, s'introduit discrètement dans la brasserie Duff aux côtés de Barney...

AHMED SYLLA AVEC UN GRAND A

22h35

Après des passages remarqués dans l'émission « On n'demande qu'à en rire » de Laurent Ruquier, Ahmed Sylla avait donné un premier one-man-show en 2013. Trois ans plus tard, le Nantais d'origine sénégalaise revient avec ce nouveau spectacle -plus abouti - à l'autodérision réjouissante. Le jeune humoriste, qui cite comme références des artistes aussi différents que Raymond Devos, Eddie Murphy ou Louis de Funès, ouvre sa boîte à souvenirs pour raconter son enfance, à travers une farandole de personnages très drôles.

ON N'EST PAS COUCHÉ

23h05

Sur Twitter #ONPC. Remplaçante de Léa Salamé, Vanessa Burggraf confirme ses premiers pas sur le plateau d'«On n'est pas couché» aux côtés de Yann Moix. L'ancienne journaliste de France 24, qui s'est distinguée par son professionnalisme, son sang-froid et sa vivacité au cours de certains débats politiques houleux, se glisse dans son nouveau costume de chroniqueuse et séduit le public par son élégance et son application. En compagnie de Yann Moix, elle seconde Laurent Ruquier, qui affronte l'actualité politique, sociale et culturelle avec ce regard malicieux et bienveillant que les téléspectateurs plébiscitent depuis des années.

CRIME À MARTIGUES

20h35

Le corps sans vie de Pierre Saint Florent a été retrouvé sur une plage de Martigues (Bouches-du-Rhône). Le défunt est vêtu d'une tenue de plongeur. Elisabeth Richard, vice-procureure, et Paul Jansac, commandant de gendarmerie, font à nouveau équipe pour enquêter. Le Dr Edmond connaît la victime, âgée de 35 ans. L'autopsie révèle qu'il s'agit d'un crime. Les enquêteurs découvrent rapidement que les familles Saint Florent et Dos Santos se vouent une haine sans merci.

LA SELECTION DU MIDI LIBRE

AU RYTHME DES MARAIS

22h30

S'il y a près de 10 000 ans, la plus grande partie de l'Europe était recouverte de marais, ceux-ci sont aujourd'hui bien plus rares. Dans ces endroits vierges de la présence de l'homme se sont développés des écosystèmes uniques. Pendant cinq ans, le réalisateur a filmé plus de 80 zones marécageuses du continent, suivant par exemple les parades nuptiales des vipères, la mue d'un papillon, les déplacements des élans et des ours bruns...

VOYAGE AUX ORIGINES DE LA TERRE

20h45

Il y a cinq milliards d'années, le soleil est encore une jeune étoile entourée de poussières de roches. Sous l'action de la gravitation, ces débris s'assemblent pour constituer les planètes. D'infimes particules d'eau forment l'océan primitif et des organismes microscopiques apparaissent. Des millions d'années plus tard, après une succession de périodes de glaciation et de réchauffement, les dinosaures règnent en maîtres. La chute d'un astéroïde géant dans le golfe du Mexique, il y a aujourd'hui 65 millions d'années, provoque leur disparition et permet aux mammifères de se développer, puis à l'homme.

NCIS : NOUVELLE-ORLÉANS UNE HAINE TENACE

20h50

Laurel, la fille de Dwayne, est victime d'une agression alors qu'elle faisait un jogging dans la forêt. L'auteur de cette attaque est connu pour s'en prendre aux femmes de l'université. Laurel confie à son père qu'elle a l'impression d'être suivie depuis plusieurs jours par une camionnette. Pride et son équipe parviennent bientôt à trouver le véhicule qui contient des centaines de photos détaillant les déplacements de la jeune fille.

DANSE AVEC LES STARS

22h35

Pour la deuxième fois, Artus, Valérie Damidot, Karine Ferri, Kamel le Magicien, Julien Lepers, Camille Lou, Laurent Maistret, Olivier Minne, Florent Mothe, Caroline Receveur et Sylvie Tellier foulent la piste de danse. Mais cette fois, la compétition commence vraiment puisque l'un d'entre eux sera éliminé à l'issue de la soirée. Cette semaine, chaque célébrité doit danser sur une musique lui évoquant un jour important de son existence. Qu'il s'agisse d'une épreuve difficile ou d'un heureux événement, le talent doit ouvrir son cœur pour exprimer toute sa sensibilité à travers sa prestation. Après chaque passage, Marie-Claude Pietragalla, Chris Marques, Jean-Marc Généreux et Fauve Hautot notent la prestation.

MIDI Quotidien national d'information
Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicite s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine -Tel./Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

RIHANNA

NE SE RUINE PAS POUR SOUTENIR HILLARY CLINTON

Rihanna a choisi son camp. Même si la célèbre chanteuse de 28 ans n'a pas la nationalité américaine, cela ne l'empêche pas de s'impliquer dans la course à l'élection présidentielle. A quelques heures du très attendu dernier débat entre les deux candidats, Hillary Clinton et Donald Trump, qui a tourné à l'avantage de la candidate démocrate, Rihanna lui a ouvertement affiché son soutien.
People a mené l'enquête pour retrouver le site qui commercialise ce fameux top en édition limitée signé de la marque Trapvilla. Si vous voulez le même look que Riri, c'est possible. Il ne vous faudra débourser que 35 dollars (un peu plus de 31 euros) pour l'obtenir. Pour ce qui est du reste de sa tenue, surtout les accessoires, la chanteuse a fait dans le luxe avec sa mini-mallette griffée Louis Vuitton estimée à 4.400 dollars.

Benjamin Castaldi

Pousse un coup de gueule contre Stéphane Guillon

Cyril Hanouna a dévoilé lundi le salaire de Stéphane Guillon. Ce dernier a répliqué en publiant sur Twitter une vidéo cinglante. De quoi énerver l'animateur de Touche pas à mon poste qui a débarqué, mercredi soir, à l'improviste sur le plateau du Grand Journal, où était invité l'humoriste. Ce dernier a préféré quitter l'émission, expliquant le lendemain qu'il avait reçu des « SMS vengeurs et menaçants de la part de Cyril Hanouna depuis des mois ».

Ce jeudi soir sur le plateau de TPMP, ce n'est pas Cyril Hanouna mais Benjamin Castaldi qui a pris la parole pour réagir sur cette affaire. L'ex-animateur de TF1 est d'autant plus énervé contre Stéphane Guillon, qu'il a eu également des problèmes avec lui il y a quelques années. Pour Benjamin Castaldi, c'est clair : l'humoriste manque de courage.

Lady Gaga

Tacle (encore) Madonna

Elles n'en sont pas à leur coup d'essai. Cette fois c'est Lady Gaga qui ouvre les hostilités et qui accuse Madonna de ne pas écrire ses chansons et ne pas jouer d'instruments.

La guerre fait rage dans le petit monde de la pop musique ! Tout avait commencé quand Madonna avait accusé Lady Gaga d'avoir plagié sa chanson « Express Yourself » quand elle a sorti « Born this way ». Cette fois, c'est d'une interview sur Beats 1 (la radio d'Apple music) que tout est parti. Zane Lowe, l'animateur, a comparé les deux chanteuses par rapport à leurs relations avec leurs pères. « Tu sais Madonna a une histoire un peu similaire… un père surprotecteur… « Papa don't preach ». Tu vois ce que je veux dire.»

MIDI Libre
Quotidien national d'information
N° 2914 | Ven. 21 - Sam. 22 octobre 2016

Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	05h11
Dohr	12h38
Asr	15h58
Maghreb	18h36
Icha	19h55

SAHARA OCCIDENTAL

LE PARLEMENT EUROPÉEN DÉSAVOUE LE MAROC

Le Maroc a essuyé mercredi un revers cinglant au Parlement européen qui le désavoua après l'affichage d'une carte géographique du Royaume incluant les territoires occupés du Sahara occidental à l'occasion de l'exposition organisée dans l'enceinte de cette institution sous le thème "Maroc : terre des énergies renouvelables".

Une nouvelle défaite diplomatique que n'ont pu lui éviter ses alliés au sein de cette institution de l'Union européenne (UE), les eurodéputés Gilles Pargneaux et Victor Bostinaru qui ont initié cette exposition. *"L'usage de cet espace d'exposition a été alloué sans frais par le Parlement européen à l'un de ses députés, en accord avec les règles en usage. Le Parlement européen n'assume aucune responsabilité quant au contenu et informations figurant dans cette exposition ou manifestation culturelle"*, a réagi le service exposition du Parlement européen après que des voix se sont élevées pour dénoncer les prétentions marocaines sur le Sahara occidental.

L'ambassadeur d'Algérie à Bruxelles, Amar Belani, a qualifié les manœuvres des alliés du Maroc de *"spectacle affligeant"*, soulignant que *"l'activisme"* de ces eurodéputés, connus pour être au service de la propagande expansionniste du royaume a été dénoncé par leur propre parti.

"C'est un spectacle affligeant auquel s'est adonné le VRP en chef du Maroc au sein du Parlement européen. Une triste image que de le voir houspillé par les huissiers de cette honorable institution pour violation caractérisée des règles en usage dans l'hémicycle", a-t-il déclaré à l'APS.

"Son activisme débridé en sa qualité de relais patenté des thèses marocaines a suscité un mouvement de vive réprobation au sein même de son groupe politique et au sein de la délégation Maghreb dont il est membre", a-t-il ajouté.

L'entêtement marocain à vouloir faire admettre à la communauté internationale l'irréversibilité du fait accompli de l'occupation du Sahara occidental par le royaume, a été décriée par le ministre sahraoui délégué pour l'Europe,

Mohamed Sidati et par de nombreux eurodéputés, ainsi que par l'intergroupe "paix pour le Sahara occidental" au Parlement européen qui ont exigé le retrait immédiat de cette carte *"trompeuse"*.

Sidati exige de l'Alliance S&D un désaveu public

Dans une lettre adressée à la présidente du groupe socialiste au Parlement européen, dont sont issus les organisateurs de l'exposition, M. Sidati a demandé le *"retrait immédiat"* de la carte géographique en question et qu'une correction soit *"apportée publiquement"* au nom de l'Alliance progressiste des socialistes et démocrates (S&D).

"Le Front Polisario a toujours entretenu des relations constructives et positives avec le S&D, et à la faveur de nos engagements, nous n'avons aucune raison de croire que la position officielle des socialistes et démocrates est de soutenir et normaliser l'occupation marocaine du Sahara occidental, ou de contredire les décisions de la Cour de justice de l'Union européenne", a-t-il souligné.

Selon le ministre sahraoui, cette carte géographique qui montre clairement le Sahara occidental comme une partie contiguë au Maroc est *"trompeuse, et en contradiction directe avec les jugements juridiques énoncés par la Cour européenne de justice"*.

"Présenter la carte de cette manière peut être une erreur involontaire, mais potentiellement dangereuse, ce qui constitue une désinformation publique", a-t-il ajouté, estimant que les participants qui ne connaissent pas le conflit au Sahara occidental seraient *"induits en erreur"*.

Il a rappelé, à ce titre, que le Sahara occidental est inscrit sur la liste des territoires non autonomes de l'ONU et que l'avocat général de la Cour de justice de l'UE, Melchior Wathelet a considéré que l'accord UE-Maroc sur la libéralisation des échanges des produits agricoles et de la pêche ne s'applique pas au Sahara occidental qui *"ne fait pas partie du territoire du Maroc"*.

Le tribunal européen avait annulé le 10 décembre dernier l'accord UE-Maroc sur la libéralisation des échanges des produits agricoles et de la pêche signé en 2012 au motif qu'il incluait le territoire du Sahara occidental.

L'intergroupe sur le Sahara occidental envisage d'interpeller le président du PE

De nombreux eurodéputés, solidaires de la cause sahraouie, comptent interpeller le président du Parlement européen, Martin Schulz, sur la question et dénoncer l'organisation d'une telle exposition dans les couloirs du Parlement européen *"en violation des règles régissant l'organisation de tels événements"*.

Dans un projet de lettre pour le premier responsable du Parlement européen, l'intergroupe sur le Sahara occidental, dénonce l'utilisation lors de cette exposition, d'une carte géographique qui représente le Maroc et le Sahara occidental, sans distinction entre les deux territoires, et sans même se référer au Sahara occidental.

"Cette représentation est en contradiction avec les positions de l'UE, de l'ONU et du droit international qui ne reconnaissent pas la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental", soulignent-ils dans le texte, rappelant également que le royaume du Maroc *"ne dispose d'aucun mandat international pour administrer ce territoire"*.

Interpellée en août dernier par des eurodéputés sur l'utilisation d'une carte du continent africain sur le site de la direction générale Santé et sécurité alimentaire de la Commission, dans laquelle la carte géographique du Maroc incluait l'ensemble du territoire du Sahara occidental, la chef de la diplomatie européenne a reconnu *"une erreur"* qui a été *"corrigée"*.

"Cette carte a été corrigée conformément aux pratiques et normes des Nations unies, et du droit international", a-t-elle indiqué, soulignant que *"les frontières et les noms indiqués et les désignations utilisées dans cette carte ne signifie pas que l'UE reconnait officiellement quoi que ce soit"*.

CONTENANT SEPT BOMBES ET UN FUSIL DE CHASSE

UN ABRI POUR TERRORISTES DÉTRUIT À BOUMERDES

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire à découvert et détruit, le 20 octobre 2016, en coordination avec les services de la Sûreté nationale de Boumerdès /1°RM, un abri pour terroristes, sept bombes de confection artisanale et un fusil de chasse.

10ème FÊTE DES JOURNALISTES SPORTIFS ARABES

MOBILIS PARTENAIRE DE L'ONJSA

Alger, abritera les festivités de la 10ème Fête des journalistes sportifs arabes, le 21 et 22 octobre 2016.

Mobilis, l'opérateur national, est très fier d'accompagner cet événement qui sera organisé, conjointement, par l'Union de la presse sportive arabe (UPSA) et l'organisation nationale des journalistes sportifs algériens (ONJSA), membre de l'exécutif de l'instance arabe depuis 2007.

Cette grande manifestation coïncide avec les festivités marquant la journée nationale de la presse algérienne, décrétée par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika et célébrée le 22 octobre de chaque année.

A cette occasion, Mobilis, au nom de son Directeur général, Mohamed Habib, et de tous ses employés, présente ses vives félicitations et ses meilleurs vœux de réussite et de succès à toute la famille de la presse nationale, journaliste, techniciens, caméramen et à tous les intervenants dans le champ médiatique, de l'information et de la communication.

Mobilis, se réjouit également d'être l'un des premiers partenaires des médias, étant un acteur incontournable du secteur des TIC en Algérie.